

**Concertation préalable
Projet d'extension de l'usine d'enrichissement d'uranium
Georges-Besse 2**

**Réunion publique
Saint-Paul-Trois-Châteaux, le mardi 20 février 2023**

Nombre total de participants : 89 dont

- **en présentiel : 78**
- **en distanciel : 11**

Échanges avec la salle :

- **Questions orales : 10**
- **Questions internautes : 1**

Intervenants

Maître d'Ouvrage

- **François LURIN, Orano - Directeur du site du Tricastin**
- **Frédéric BERNASCONI, Orano - Directeur du programme extension des capacités d'enrichissement**
- **Christophe MEI, Orano - Chef de projet extension des capacités d'enrichissement**

Les garants CNDP

- **Etienne Ballan**
- **Denis Cuvillier**

Modérateur

- **Jean-Baptiste POINCLOU, agence Parimage**

M. Jean-Baptiste POINCLOU, modérateur 00:04:55

On attend les 3 dernières personnes qui arrivent et on va démarrer.

Bonsoir à tous. Bienvenue à cette seconde réunion publique de concertation sur le projet d'augmentation des capacités de l'usine Georges-Besse 2 au Tricastin ; réunion thématique consacrée au site du Tricastin à son évolution et donc, sans plus attendre, je vais passer la parole à Monsieur Jean-Michel Catelinois pour un mot d'accueil républicain. Monsieur le Maire.

M. Jean-Michel Catelinois, maire de Saint-Paul-Trois-Châteaux 00:06:08

Bonsoir à tous. Merci d'assister à cette réunion de présentation. Vous connaissez tous l'importance du site du Tricastin, que ce soit au niveau du territoire, de la France voire de l'Europe. Donc je vous, j'espère que les débats vont se passer dans de bonnes conditions. Et je vous souhaite surtout que chacun s'écoute et que ça se passe très bien. Voilà. Donc je crois que je ne vais pas être plus long. On va passer la parole au modérateur qui va lancer les débats.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, modérateur 00:06:38

Merci Monsieur le Maire. Donc quelques mots peut-être sur le déroulé de la réunion de ce soir. Donc on aura une réunion en plusieurs temps avec une première intervention d'Orano présentant le site du Tricastin lui-même et son évolution et ses perspectives. On aura ensuite un petit temps d'échange, qu'on essaiera de contenir sur un 1/4 d'heure pour des éventuelles questions de compréhension et puis ensuite on passera la parole à différents intervenants. Donc il y aura Atout Tricastin, CFDT Drôme, STOP Tricastin et de nouveau la Communauté de communes Drôme Sud Provence avant d'avoir un échange plus long et plus nourri pour le temps qui sera nécessaire, pour au moins 1 heure de discussion avec l'ensemble des intervenants.

Ce que je tenais aussi à préciser, c'est que la réunion est filmée. Donc ceux qui ne souhaitent pas être filmés peuvent s'installer dans les dernières rangées, de part et d'autre de la salle. La réunion sera ensuite, l'enregistrement sera ensuite disponible sur le site Internet dédié à la concertation.

Rappeler également que la réunion est retransmise en direct sur Zoom. Et donc on aura aussi des personnes en ligne qui sont susceptibles de poser des questions et on interrogera les garants qui suivent de près cette retransmission sur Zoom au cours de la réunion, au cours de nos temps d'échanges, pour savoir s'il y a des questions qui sont posées en ligne et qui seront relayées donc par les garants.

Voilà, je vais passer la parole aux garants. Juste avant, pour avoir, pour que vous ayez une idée des personnes qui sont présentes et qui sont susceptibles d'intervenir ce soir, donc, Monsieur le Maire, évidemment, qui vient de s'exprimer, François Lurin et Christophe Mei d'Orano, Isabelle Barthe qui sera en ligne, Etienne Ballan qui va s'exprimer, Denis Cuvelier qui sont les 3 garants de la concertation désignés par la Commission nationale du débat public. Denis Brunel, en tant que représentant de EDF Tricastin, responsable des relations territoriales et de la communication et puis les intervenants que j'évoquais tout à l'heure. Patrick Vanloock d'Atout Tricastin, Bruno Catoen de la CFDT Drôme-Ardèche et Alain Volle de STOP Tricastin, voilà. Monsieur Ballan, je vous passe la parole. Allez-y.

M. Etienne BALLAN, garant 00:08:50

Merci beaucoup. Oui donc Bonsoir à tous et à toutes. Merci beaucoup d'être présent ce soir. Je vais simplement introduire la réunion avec un petit peu, le pourquoi et la manière dont une concertation

préalable sur un sujet de ce type se déroule et ça va me permettre de présenter aussi les garants que nous sommes et le rôle que nous allons avoir. Je vais peut-être prendre la... Merci.

Alors d'abord, qu'est-ce que c'est que la CNDP ? Peut-être que vous ne la connaissez pas. C'est une...ça s'appelle donc la Commission nationale du débat public. C'est elle qui nous a nommés Denis Cuvillier, Isabelle Barthe et moi-même, garants de cette concertation préalable. C'est une autorité administrative indépendante. Ça, c'est un point important. Nous sommes donc neutres, indépendants, nous ne recevons pas d'ordre, ni du gouvernement, ni de d'associations, de syndicats ou quoi que ce soit. Cette autorité, néanmoins, prend des décisions et ces décisions, elles sont notamment de nommer des garants lorsqu'elle est saisie, cette commission par un porteur de projet, d'un projet qui a un impact sur l'environnement. Alors pourquoi ? Quel est le fondement en fait des décisions de la CNDP ? Eh bien c'est que nous sommes là pour faire respecter le droit que vous avez tous, enfin, que nous avons aussi d'ailleurs, enfin que nous, nous tous, toute personne en fait, a le droit au titre de l'article 7 de la Charte de l'environnement dans la Constitution, d'avoir accès à toute l'information et de participer à l'élaboration des décisions publiques sur tous les projets qui ont un impact sur l'environnement. C'est un principe très fort, c'est un principe constitutionnel et la CNDP a pour mission de garantir et de faire respecter ce droit. Je ne sais pas si vous connaissez ce texte, c'est donc dans la Charte de l'environnement. Je vous invite à le retenir.

Alors, comment ça se passe très, très concrètement ? Ce droit en fait, il vous permet d'interroger et de contribuer à la meilleure décision publique possible selon vous et selon finalement l'ensemble de la collectivité à un moment où rien n'est encore décidé, c'est-à-dire le plus en amont possible. Et nous sommes bien ce soir dans un projet justement, qui n'est pas décidé et c'est pour ça que nous avons une concertation dite *préalable* ; ça veut dire qu'elle commence au tout début de la vie de ce projet et du coup c'est le moment pour poser plusieurs questions et pour débattre de plusieurs choses.

Première chose, c'est l'opportunité. Est-ce qu'il faut ou non faire ce projet ? Ensuite, c'est ses objectifs. Pourquoi est-ce qu'il faudrait le faire ? Et enfin, ce sont ces caractéristiques, c'est à dire, le comment il faudrait le faire si on décide de le faire ? Alors c'est très important ce que je viens de dire, c'est prévu aussi, il y a quelques éléments qui sont là, mais c'est très important. Ce n'est pas que le comment une concertation préalable. C'est pas seulement de décider de la peinture sur la façade ou du tracé d'une ligne ou de quoi que ce soit, c'est véritablement d'abord de se poser des questions fondamentales : Est-ce que ce projet est opportun ? Est-ce qu'il poursuit les bons objectifs ? Y a-t-il d'autres objectifs à poursuivre et est-ce que c'est le bon projet pour poursuivre ces objectifs ? Donc j'insiste vraiment sur ce point. Et donc ce soir, vous êtes libre de parler de tous ces sujets-là puisqu'ils sont tous sur la table. Alors ensuite, qu'est-ce qui va se passer ? Parce que c'est souvent une question : OK, je viens à une concertation, je m'exprime, voilà, il y a un compte-rendu. Bon, comment ça se passe ensuite, à quoi ça sert ? Donc très simplement, nous faisons nous, et c'est nous, neutres et indépendants, qui faisons le bilan de cette concertation, d'accord. À l'issue de ce bilan, nous allons demander, et c'est une obligation légale - nous avons nous, un mois pour faire ce bilan - nous allons demander ensuite au porteur de projet, à savoir Orano, pendant - et il aura un délai de 2 mois pour le faire-, de répondre à toutes les observations et questions du public pendant cette concertation et aux recommandations que nous ferons nous, en tant que garants. Donc il y a une obligation de réponse, ça c'est très important, hein.

Orano devra rendre compte et répondre à l'ensemble des choses qui auront été évoquées. Ensuite, la Commission nationale, elle, rendra aussi un avis sur la réponse d'Orano. Vous voyez, ça, c'est, tout ça, ça prend un peu de temps, mais c'est une garantie que oui, à l'issue de cette concertation, les choses ne sont pas mises sous le tapis ou sous un placard, mais que les éléments de question et de réponse sont tous bien, bien clairs. Et si le projet se poursuit et uniquement dans ce cas, alors la Commission nationale nommera à nouveau des garants pour accompagner le projet jusqu'à une éventuelle enquête publique si elle doit avoir lieu.

Je vais peut-être aller plus brièvement sur les 6 principes. Je pense qu'ils sont assez évidents, notamment les 2 premiers, voilà : Neutralité, indépendance, ça ce n'est pas trop un problème, et ça nous concerne plutôt nous. Transparence : tout ce qui est dit ici est enregistré. Tout ce que vous dites, vous avez accès à l'information de façon transparente. Nous avons, nous exigé d'Orano qu'il soit

transparent sur l'information dans le dossier de concertation que vous avez peut-être récupéré déjà à l'entrée.

Et puis peut-être les points qui sont importants : Argumentation et équivalence. Alors c'est un point simple, on a tous le même pouvoir, on a tous le même droit à la parole que vous soyez simple citoyen, maire, président de quelque chose, d'un syndicat, d'une association, ... cela n'a pas d'importance. Ce qui compte, ce sont vos arguments, c'est ce que vous avez à dire. Et donc, on vous demandera ce soir en revanche, si possible d'argumenter. C'est-à-dire quand vous avez une opinion, une proposition, quelque chose à dire, d'expliquer simplement pourquoi ; qu'est-ce qui fonde la proposition que vous faites ou la question que vous posez.

Et puis pour l'inclusion, ça paraît assez logique, mais ça va être dans les modalités qu'on a choisies, d'aller le plus possible vers les personnes un peu éloignées de la chose publique. Donc voilà nos..., nos trombines, c'est tout simplement pour vous préciser que nous sommes..., la CNDP en fait, a décidé des modalités de cette concertation d'accord et ensuite c'est Orano qui les met en œuvre. On insiste un petit peu sur ce point. D'habitude, c'est le porteur de projet. Monsieur le Maire, vous connaissez, ça peut être. C'est assez souvent dans les projets d'un peu plus petite taille, et bien, c'est le porteur de projet qui organise tout, qui décide des modalités de la concertation et tout ça. Non, là ce n'est pas le cas. C'est bien la CNDP qui a décidé des modalités et c'est Orano qui les met en œuvre.

Je pense que ça, ce sera déjà , peut-être, ça a déjà été un petit peu dit mais le point important évidemment, dans une réunion de ce type, c'est de respecter quelques règles du jeu : De lever la main quand vous parlez, de vous présenter, de parler relativement brièvement si vous le pouvez, et puis bien entendu beaucoup de bienveillance et surtout de respect. Ce qui est en gros interdit dans une réunion de ce type, c'est les attaques contre la personne, les attaques ad hominem comme on dit, voilà. Mais en revanche, tout ce qui est argument est entendable. Même si ça vous paraît un peu loin du sujet, ce n'est pas grave. Si c'est peut-être, peut-être un peu accusateur, ce n'est pas grave. Du moment que c'est argumenté et ça, c'est le point le plus important.

Et puis la dernière chose, je me permets simplement de vous faire un tout petit..., c'est pas un panorama, mais de vous mettre un tout petit peu dans le contexte des questions d'énergie qu'on parle aujourd'hui, dont on parle ce soir : On va parler d'enrichissement d'uranium et donc de questions d'énergie nucléaire bien entendu, voilà. Pour bien vous indiquer qu'il y a par ailleurs, avant, pendant et après il y a d'autres espaces où on discute des questions énergétiques et une singulièrement d'énergie nucléaire en ce moment. Donc, vous avez un tout petit panorama ici. Je voulais simplement faire un point. Vous avez des concertations, des débats publics sur des projets, notamment sur les projets EPR 2, sur le programme de nouveaux réacteurs avec les 2 premiers EPR prévus à Penly. Ce débat se déroule jusqu'au 27 février, hein, il n'a pas été suspendu. Vous avez peut-être regardé un peu la presse, mais ce débat se poursuit jusqu'à sa date de fin, qui sera le 27 février. Si vous avez des questions sur ce point, Isabelle Barth, qui est notre collègue garante, membre de la Commission qui organise ce débat, pourra vous répondre. D'autres éléments sur de nombreux projets, des concertations, des débats publics sur les projets d'énergies renouvelables, sur des projets d'hydrogène, sur toutes sortes de choses. Mais on a aussi une sorte de concertation un peu chapeau, si j'ose le dire comme ça, qui vient de se terminer, qui était la concertation nationale sur le mix énergétique, que la CNDP n'a pas garantie d'ailleurs, c'est le Ministère qui l'a menée et qui l'a organisée. Mais je vous invite à la regarder. Elle s'est clos le 18 janvier dernier. Le bilan est attendu mais elle met en perspective aussi bien entendu, l'ensemble de ces sujets. Donc voilà, si vous vous avez des éléments bien entendu sur ces questions un peu plus globales, n'hésitez pas à les dire ce soir mais n'hésitez pas aussi à regarder un peu les autres espaces de discussion. Cette concertation nationale sur le mix énergétique, elle va déboucher sur la Loi de Programmation Energie-Climat à l'été prochain, qui ensuite se déclinera en une programmation pluriannuelle de l'énergie. Donc pour tous ceux qui s'intéressent aux questions de projets énergétiques d'infrastructures de production notamment, c'est vraiment ça le calendrier, hein. Une loi de programmation à l'été, puis une PPE - une programmation des différents projets- qui suivra à l'automne ou probablement en début d'année prochaine. Voilà, j'en ai terminé. Est-ce que vous avez des questions ? Ou peut-être un petit mot de Denis sur les attentes un peu, de cette réunion ce soir.

M. Denis CUVILLIER, garant 00:17:46

Merci Etienne. Donc Denis Cuvillier. Je suis un des 3 garants. Juste un petit point global des échanges avec le public. Dans la vie d'un projet, entre la conception du projet - c'est la phase où nous en sommes aujourd'hui, sur l'extension de l'usine d'uranium- et sa mise en service, il y a 2 moments où le projet va venir au contact du public. Il y a ce que nous faisons aujourd'hui, la concertation préalable où nous allons parler essentiellement de l'opportunité du projet. Ce que Étienne vient de dire. Pourquoi on fait ce projet ? À quoi sert-il ? On parlera aussi de ses impacts. Mais les impacts, on les abordera surtout dans la 2e phase. Si ce projet continue, il ira en enquête publique et à ce moment-là, de nouveau, il sera présenté au public et là, ça sera essentiellement un avis sur l'environnement, les impacts du projet et son environnement. Alors donc nous sommes donc dans cette première phase ; l'opportunité du projet. Et pour préparer les modalités de cette concertation, nous avons, les garants, rencontré un certain nombre d'acteurs. 15 en tout. Les élus, des associations, les chambres de commerce. Nous avons bien sûr rencontré le porteur du projet, Orano. Nous avons commencé par lui et puis nous avons eu l'opportunité d'être invité à l'Assemblée plénière de la CLIGEET, ce qui nous a permis une immersion vraiment dans tout le territoire, dans tout ce qui se passe autour de ce projet du Tricastin. Et dans les questions qu'ils ont été poser dans l'étude de contexte, il y en a eu plusieurs, mais dont une essentiellement : Que se passe-t-il sur le site du Tricastin ? Le Tricastin, c'est un très grand site nucléaire, je crois que c'est le plus grand d'Europe, dit-on, ou peut-être même au-delà, je ne sais pas, avec au moins 2 opérateurs, Orano et EDF. Vu de l'extérieur, c'est un grand ensemble, mais les gens se posent des questions. Que fait EDF, que fait Orano ? Puis une 2e question, c'est quoi l'histoire de ce site ? Alors, l'histoire passée, les gens la connaissent plus ou moins, mais qu'est-ce que, qu'a-t-on fait sur le site ? Que va-t-on faire aujourd'hui ? Et l'extension d'uranium, c'est un des premiers sujets.

Et puis toujours le coup d'après. Les gens disent, aujourd'hui, on nous questionne là-dessus, est-ce que demain on ne va pas arriver avec un super projet et cetera ? Donc on voudrait une vision prospective de l'avenir de ce site, pour autant qu'on puisse en parler dès maintenant. Et le but de cette réunion de ce soir, c'est essentiellement le site du Tricastin, son passé, son présent et son évolution. Toutes les questions peuvent bien sûr être posée, hein. On ne va pas découper les réunions publiques en saucisson, mais cette réunion publique, elle a essentiellement ce but-là, et c'est pour ça que nous avons des représentants d'EDF et des représentants d'Orano.

Dans cette plaquette que vous trouverez à l'entrée, il y a toutes les modalités de la concertation et notamment les autres réunions. Il y aura le cycle du combustible, ça, c'est un point essentiel qui nous a été posé. Là, on parle de l'enrichissement d'uranium, c'est le carburant qu'on met dans l'usine nucléaire, en amont. Et qu'est-ce que devient tout ça après ? Parce qu'en fait, nous avons découvert, en préparant le dossier avec Orano, que le combustible, mais il ne disparaît pas une fois qu'il a été mis dans la centrale, il ressort : qu'est-ce qu'on peut en faire ? Ça sera un des enjeux de la réunion du 28 février.

Une réunion le 7 mars sur la sûreté et l'environnement à Bollène. Là aussi, ça correspond à des remarques qu'on a eu pendant la concertation. Est-ce que toutes ces installations fonctionnent en sécurité ? Elles sont l'une à côté de l'autre, EDF-Orano. Est-ce qu'il y a des impacts possibles, notamment qu'il y ait un incident entre une installation et l'autre ?

Et le 14 mars, le contexte géopolitique, les enjeux commerciaux du projet, ça c'est essentiel dans la compréhension de l'opportunité du projet. Voilà. Ben écoutez.

M. Jean-Baptiste POINClOU, modérateur 00:21:42

Merci. Merci Messieurs les garants. Ce que je vous propose avant d'aborder concrètement la thématique première de cette réunion de ce soir, telle que Monsieur Cuvillier l'a rappelée, peut-être un petit film qui présente le projet, qui rappelle le projet, histoire qu'on ait tous une même vision du

projet qui nous réunit ce soir et puis ensuite je passerai la parole à Orano pour la présentation de l'historique du site et de son évolution.

Vidéo de présentation Orano : Pour mieux comprendre le projet 00:22:09

Quel est le rapport entre le conflit Russo-Ukrainien et l'extension de l'usine d'enrichissement Georges-Besse 2 ? On va vous expliquer.

L'uranium sert de combustible aux réacteurs nucléaires. Le conflit actuel entre la Russie et l'Ukraine pourrait perturber et même interrompre la fourniture d'uranium enrichi russe aux centrales nucléaires occidentales, qu'il approvisionne aujourd'hui à hauteur de 30%. Dans ce contexte, certains producteurs d'électricité nucléaire souhaitent sécuriser leurs approvisionnements. La demande en uranium enrichi occidentale devrait donc augmenter en substitution aux approvisionnements russes.

D'ici 2028, la production devra s'adapter pour éviter que le combustible ne vienne à manquer. Dans le monde, quatre fournisseurs sont capables d'enrichir l'uranium utilisé pour produire de l'électricité. Deux sont européens, dont l'entreprise française Orano, n°3 mondial.

Que fait Orano en matière d'enrichissement ? En France, l'entreprise Orano enrichit l'uranium sur le site du Tricastin, dans son usine Georges-Besse 2 qui comporte deux unités de production. Aujourd'hui pour répondre aux besoins du marché et à ses contrats, Orano produit 7,5 millions d'UTS. L'UTS, c'est l'unité qui sert à quantifier l'uranium enrichi. Pour satisfaire la nouvelle demande, Orano propose d'augmenter sa production pour atteindre sa pleine capacité, 11 millions d'UTS.

En quoi consiste le projet ? L'usine Georges-Besse 2 compte actuellement 14 modules de production. Orano propose d'en rajouter 4. Ils seraient identiques à ceux existants et installés sur une zone déjà prévue à cet effet dès la construction de l'usine, dans les années 2000.

Que se passerait-il si on ne faisait rien ? Ne pas augmenter la capacité de production, cela reviendrait à laisser le monopole aux concurrents européens.

Quelles seraient les alternatives ? Implanter l'extension ailleurs en France ou aux États-Unis ? Il n'existe pas d'infrastructure aussi avancée. Il faudrait donc construire une usine complète, choisir une autre technologie que celle utilisée au Tricastin. La centrifugation reste, à ce jour, la méthode la plus éprouvée et la plus économe en énergie et en eau.

Voici les grandes lignes du projet d'Orano. Pour en savoir plus, participer à la concertation et donner votre avis lors des rencontres publiques et sur le site www.projetextensiongb2.fr.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, modérateur 00:24:55

Je vais maintenant inviter Orano à venir présenter la première séquence. Je vous passe la télécommande.

M. François LURIN, Orano - Directeur du site du Tricastin 00:25:05

Bonsoir à tous. Ça fonctionne, oui ?

M. Jean-Baptiste POINCLOU, modérateur 00:25:09

Oui ça fonctionne très bien.

M. François LURIN, Orano - Directeur du site du Tricastin 00:25:10

Parfait. Donc Bonsoir à tous. François Lurin, je suis directeur du site du Tricastin, accompagné du directeur de ce programme Frédéric Bernasconi, et de Christophe Mei, chef de projet. Donc on est là pour répondre à vos questions. Alors peut-être remettre ce projet dans le cadre de l'évolution effectivement du cadre et du site du Tricastin. Je ne vais pas revenir sur ce que vous voyez à l'écran : La capacité actuelle installée, les objectifs de ce projet. Je pense que la petite vidéo que vous avez, à laquelle vous avez assisté le rappelle.

Simplement vous dire qu'aujourd'hui on est à l'état de projet, comme on l'a évoqué, comme Etienne Ballan l'a évoqué, on est en phase amont et il s'agit donc pour nous d'instruire ce projet-là dont la validation va être conditionnée à un certain nombre de facteurs. Il y en a 3, enfin, à vrai dire, 4.

La première, c'est que la première condition, c'est qu'on déroule ce processus de concertation préalable et qu'on prenne en compte l'ensemble des avis du public. Ça, c'est la première chose et c'est ce qu'on est en train de faire aujourd'hui et dans les réunions à venir.

La 2e, c'est qu'on obtienne la contractualisation de nos clients. Ce projet, il est dicté par en fait des demandes de nos clients qui, depuis près d'un an, nous posent la question de nous substituer à l'uranium enrichi Russe. Et c'est à la suite de ces demandes, et j'insiste sur ce point-là, que l'on a commencé à envisager le lancement de ce projet-là et donc on est en train de l'instruire. Alors évidemment et pourquoi ? Parce que ce projet, il va être financé par des commandes tout simplement sur du long terme et on a besoin de ces commandes pour assurer un investissement qui est majeur. Évidemment, cet investissement, il devrait être, c'est la 2^e, la 3^e condition validée par le Conseil d'administration Orano. Ça, ça se fera mi année 2023 si tout se passe bien. Et puis ensuite, il faut qu'on puisse démontrer la faisabilité de ce projet. À la fois son coût qu'on est en train d'affiner, et puis la capacité qu'aura cette usine, cette extension à produire dès 2028. C'est dans peu de temps 2028, c'est environ 5 ans, donc c'est un timing court alors qu'on a en partie, en bonne partie, sécurisé à date, qu'on est en train d'affiner dans le détail, mais ça veut dire qu'il faut qu'on puisse produire pour répondre à des demandes de clients dans environ 5 ans. Donc le compte à rebours a commencé et clairement, ça fait partie des attentes de nos clients qui souhaitent pouvoir se substituer, substituer au plus au plus vite leur enrichissement avec de l'uranium, on va dire européen. Voilà.

Allez, je vais remettre un tout petit peu de technique pour expliquer finalement ce qu'on fait sur le site du Tricastin, chez Orano. En fait, on réalise 2 étapes importantes, parmi d'autres activités, mais c'est le plus important, de conversion et d'enrichissement de l'uranium. En fait, l'enrichissement de l'uranium, c'est quoi ? C'est la capacité finalement au sein du minerai d'uranium, de le transformer progressivement pour que sa teneur en un isotope qui est l'isotope Uranium 235, soit plus forte que celle qu'on trouve à l'état naturel. Je ne rentre pas trop dans le détail mais on a besoin de cette teneur de 3 à 5% alors qu'elle est de 0,7 dans l'uranium naturel. Pourquoi ? Pour que l'uranium soit fissile et puisse engendrer une réaction nucléaire dans une centrale nucléaire de production d'électricité. Et donc cet enrichissement, il se fait à l'état gazeux, simplement en passant l'uranium naturel sous forme gazeuse dans des centrifugeuses. C'est les fameuses dont on vient de parler et ces centrifugeuses vont permettre de trier nos 2 isotopes et d'enrichir progressivement par cascade de centrifugeuses successives notre matière à une teneur de 3 à 5 % d'uranium 235. Ensuite cette matière, on la livre à un fabricant de combustibles, par exemple, Framatome en France, qui va fournir une centrale nucléaire et donc c'est là que va se faire la réaction.

Et en amont donc de cette phase d'enrichissement, il faut qu'on ait mis cet uranium sous une forme qui puisse être passée sous forme gazeuse dans une centrifugeuse. Et c'est ce qu'on appelle la conversion, qui consiste à ajouter 6 atomes de fluor à notre uranium. Ça, ça se fait sur 2 sites à vrai dire : sur le site de Narbonne où on fait la première étape de conversion, où on transforme l'uranium en UF₄, tétrafluorure d'uranium. Et sur le site de Tricastin pour passer sous formule 6. Voilà donc 2 étapes, conversion, à Narbonne, le site de Malvési et à Tricastin et ensuite enrichissement sur le site du Tricastin pour lequel nous voulons réaliser une extension. Alors voilà, c'est principalement nos activités sur le site, c'est celles que vous voyez en haut de cette planche-là : Conversion sur 2 sites, puis enrichissement. Et puis sachez qu'on a aussi d'autres activités chimiques sur le site, notamment de transformation de matière uranifère en oxyde d'uranium stable, notamment l'uranium appauvri venant de l'enrichissement puisque en enrichissant l'uranium, vous récupérez de l'UF 6 ce qu'on

appelle enrichi et de l'uranium appauvri, voilà. Alors, notre écosystème, j'allais dire économique donc, c'est un site situé sur 2 régions en tout cas pour le site du Tricastin - 3 communes-, qui a une taille importante – on l'a rappelé tout à l'heure, 650 hectares. Il y a environ 4500 personnes sur le site 2500 emplois directs Orano et puis 2000 emplois indirects avec des partenaires sous-traitants, fournisseurs divers. Ça représente un montant de taxes et d'impôts de 30 millions d'euros par an. Et sachez que on fait largement appel au tissu local puisque c'est 2/3 des commandes qui sont locales sur le site du Tricastin avec un réseau implanté assez large, de partenaires qui servent d'ailleurs le bassin au sens large, pas seulement Orano d'ailleurs, mais notre partenaire et client EDF et puis ensuite le bassin régional nucléaire au sens large et pas seulement nucléaire, voilà.

Alors l'histoire du site, puisque on est un petit peu dans l'évolution du site, il faut voir qu'elle a 2 frises successives. Une frise de nucléaire de défense puisque le site a eu une vocation de fabrication d'uranium enrichi à vocation militaire au départ et puis une frise plus civile, qui est celle que nous vivons aujourd'hui et qui s'étale à peu près de la même époque dans les années 1960 jusqu'à nos jours. On alors je ne vais pas rentrer trop dans le détail de l'évolution des différentes activités, ça prendrait un peu de temps, mais peut-être on va vous montrer l'évolution de l'implantation et des différentes implantations sur le site successivement. Donc là, ce que vous voyez à l'écran, c'est le plan du site aujourd'hui avec pas beaucoup d'installations et vous allez voir, elles vont venir progressivement. Donc 1958, une petite frise chronologique construction du site à droite alors il faut savoir que c'était un site anciennement CEA où on a construit, vous le voyez à l'écran, des usines de diffusion gazeuse qui étaient les anciennes usines d'enrichissement militaires, donc c'est les cubes rouges que vous voyez à l'écran -rouge orange. Donc c'était parmi les premières installations qu'on a menées sur ce site. En parallèle, il a fallu alimenter ces usines et donc on avait construit l'ancêtre de notre usine actuelle de conversion, Comurhex I à peu près à la même époque dans les années 1960. Cette usine de conversion, elle s'est arrêtée récemment puisqu'elle a été remplacée par l'usine Philippe Coste il y a environ 5 ans. Voilà, c'était la première génération de notre usine de conversion Comurhex I et qui a alimenté donc en matière convertie, les usines de diffusion gazeuse. Bon, création de Socatri à vocation traitement de nos déchets et de nos effluents. Eurodif, usine d'enrichissement à vocation civile donc, qui est la première génération d'usines d'enrichissement à vocation civile 1979 à 2012, là encore remplacé récemment par nos usines actuelles d'enrichissement. Les 2 usines qu'on a évoquées tout à l'heure donc Eurodif est aujourd'hui arrêté. Et en passe, on est en passe de lancer un chantier de démantèlement de cette usine sur plusieurs dizaines d'années.

À peu près à cette époque-là, implantation du CNPE EDF que vous voyez implanté là, contre le canal de Donzère-Mondragon, donc la centrale nucléaire EDF qui alimentait, il faut le savoir historiquement, l'usine Eurodif, avec 3 réacteurs sur 4 qui alimentaient l'usine Eurodif qui était fortement consommatrice d'électricité.

Bon, ensuite, différentes usines de chimie mises en place : 1984-1996, WTU 5, c'est les usines que j'ai évoquées tout à l'heure.

2011, 2e génération d'usine d'enrichissement, donc c'est l'usine GB 2 Sud. En fait, notre usine d'enrichissement actuelle, elle est implantée sur 2 usines distinctes : L'usine Sud, mise en service en premier et ensuite l'usine Nord que vous voyez au milieu des anciennes usines militaires, un peu plus tard, voilà. 2013, donc ces usines sont aujourd'hui à pleine capacité et c'est sur le petit carré que vous voyez sur l'usine Nord, le petit pointillé là, à gauche de l'écran, que l'on souhaite implanter, on envisage d'implanter notre extension. Voilà, bon, différents autres ateliers de conditionnement liés à Georges-Besse 2.

Ensuite, 2015, on a continué à investir sur ce site : un laboratoire unique. On a regroupé nos anciens laboratoires au sein d'un laboratoire unique qui s'appelle Atlas.

2018, je l'ai dit tout à l'heure, notre nouvelle usine de conversion, donc la plus récente, mise aux derniers standards de sûreté, donc Philippe Coste, Nord-Est du site qui est toujours en montée en puissance aujourd'hui.

2020, mise en service d'un atelier de traitement de déchets solides donc Trident, Sud du site. Et puis aujourd'hui, on est en train de mettre en service un parc d'entreposage - Fleur - d'uranium de recyclage. Voilà. Voilà les derniers développements et puis courant 2023, on doit mettre en service un

laboratoire d'isotopes stables à vocation hors nucléaire. L'objectif, c'est de fournir des capacités de production d'isotopes très purs pour des applications diverses et variées, mais notamment à finalité médicale. Donc là, on utilise un savoir-faire d'enrichissement qu'on a, qu'on maîtrise sur le site à d'autres finalités. Voilà alors ben, comme vous le voyez ceci, ce site a évolué progressivement, hein, autour de, depuis 60 ans. Les investissements ont été très importants récemment puisque vous avez vu que les gros investissements ont été menés notamment entre 2005 et 2015 avec le renouvellement de nos usines principales, l'usine de conversion et d'enrichissement. Donc c'est environ 5 milliards d'euros qui ont été investis. C'est majeur. Il n'y a pas beaucoup de sites en France qui ont reçu de tels investissements.

Et donc c'est sur ce périmètre et pour l'extension de notre usine GB 2 qu'on souhaite réaliser l'extension de capacité. On a aussi investi sur nos autres installations donc j'en ai évoqué quelques-unes tout à l'heure, le laboratoire, les ateliers de traitement de déchets et autres. On a d'autres - donc ça, ça représente environ 500 millions-, on a d'autres investissements prévus : nouvel atelier de maintenance des cylindres. On passe à une 2e génération, ce qu'on appelle chez nous AMC 2. Le parc d'entreposage d'uranium de recyclage, je l'ai évoqué, Fleur qui est en train d'être mis en service. Et puis il faut noter enfin qu'on a investi et on continue encore à investir largement sur tout ce qui est investissements au titre de la sûreté et de la sécurité, au titre des engagements post Fukushima notamment, mais pas uniquement, et à noter qu'aujourd'hui, on investit aussi également beaucoup sur le renforcement sécuritaire du site, avec des mises en place d'un certain nombre de barrières de protection vis-à-vis du risque sécuritaire. Donc c'est des choses qui ont été lancées depuis quelques années, qui vont continuer à se mettre en place et ça représente plusieurs dizaines de millions d'euros ces investissements, voilà.

Alors on produit, donc là, vous voyez une petite photo du site avec, où vous voyez la juxtaposition d'usines de production, donc à l'écran, donc je ne vais pas toutes les lister, mais donc, notamment : usine de conversion, usine d'enrichissement et puis usine de traitement de déchets. Les usines à l'arrêt. Donc là, ce que vous voyez à l'écran, c'est les usines d'enrichissement première génération Eurodif avec notamment les tours aéroréfrigérantes, qui servaient à les refroidir et qu'on envisage de démanteler prochainement. Et puis des anciennes installations en démantèlement sur le site que vous voyez ici, et notamment les anciennes usines militaires dont, pour une bonne partie, les procédés ont été démantelés.

Voilà, je l'évoquais à l'instant, les démantèlements en cours et à venir. Donc le gros sujet j'allais dire qui peut, va nous occuper jusqu'en 2050, c'est le démantèlement d'Eurodif. A très court terme, on va démarrer par les tours aéroréfrigérantes, ça c'est pour 2024-2026. On travaille aussi sur le démantèlement de nos anciens ateliers de défluoration, notre ancien laboratoire, ça, c'est quasi bouclé. Et puis notre ancienne usine de conversion Comurhex I sur laquelle on est en phase active de démantèlement. Voilà.

M. Jean-Baptiste POINClOU, modérateur 00:40:27

Merci beaucoup. Merci pour cette présentation qui correspond bien à la thématique de la soirée sur l'évolution du site du Tricastin et ses perspectives. Place maintenant à vos questions donc quelques petites règles même si Monsieur Ballan en a déjà parlé. Donc vous avez des personnes qui ont un foulard jaune qui pourront vous apporter un micro pour ceux qui souhaitent s'exprimer. Je vais prendre une série de 3 questions. On va peut-être essayer de prendre un homme, une femme, soyons fous. Je vais prendre une série de 3 questions et puis essayez d'avoir des interventions effectivement limitées plutôt à 2 minutes si vous le pouvez. Et puis ensuite, on repassera la parole en fonction de la question, à qui s'adresse votre intervention. Et ensuite, on verra si en ligne on a des personnes qui se sont exprimées aussi sur Zoom puisque la réunion est retransmise.

Donc qui se lance pour la première question ? C'est souvent la plus difficile. Des mains levées : il y aura Monsieur. Ensuite, une dame ? Non ? Une fois, 2 fois donc ensuite en 2e, ce sera Monsieur, également au premier rang. Donc Monsieur juste ici et la 3e question sera pour Monsieur au dernier rang. Donc

Monsieur au premier rang. Ensuite Monsieur avec le pull rouge qui est aussi au premier rang et ensuite Monsieur au dernier rang. Allez-y.

Question #1 : M. Michel SEUX, retraité 00:41:52

Bonsoir tout le monde.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, modérateur 00:41:55

Le micro va s'allumer.

Question #1 : M. Michel SEUX, retraité 00:41:57

Oui, Bonsoir tout le monde, Michel Seux. J'habite Saint-Paul-Trois-Châteaux. Et je suis le plus proche voisin du site nucléaire que je peux surveiller de ma chambre en fait. Les questions étaient les suivantes : ça fait 40 ans que j'habite ici à Saint-Paul. Tout s'est très bien passé. Tout a très bien fonctionné et je sens depuis quelque temps, un flottement dans toute cette organisation du nucléaire en France et en particulier ici aussi. Comment ça va se passer ? J'ai été dans plusieurs fois dans plusieurs zones, zones Seveso, j'y étais pendant une dizaine d'années, puis après, ça a été une patate. Ensuite, ça a été de nouveau une zone Seveso. L'ensemble, ça a été modifié. Où on en est au point de vue sécurité actuellement ? Voilà, pour l'instant, je pose ça comme question.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, modérateur 00:42:57

Très bien. Merci pour cette première intervention. Monsieur.

Question #2 : M. Christian FAVARIO, retraité 00:43:06

Christian Favario. Je suis entré pour la construction ou la fin de construction de l'usine militaire en 1963-1964. Je suis passé ensuite à Eurodif en 1976. Je suis revenu sur Cogema en 1990. Et j'ai fini ma carrière et en attendant la retraite, toujours dans l'enrichissement, sur les installations de Miramas. Tout ça pour dire que quand j'entends parler de démantèlement, ça me tord un peu les tripes, mais c'est la vie. Dans la foulée de ce que nous, ce qu'a dit Monsieur le Maire en préambule, le projet qu'on examine aujourd'hui, c'est une chance pour la région, c'est une chance pour la nation. Il en découle pour moi une première question. Quelle incidence sur la main-d'œuvre d'exploitation ? Quelle incidence sur la sous-traitance ? Je m'arrête là ou je pose ma 2e question ?

M. Jean-Baptiste POINCLOU, modérateur 00:44:23

Allez-y, je vous en prie.

Question #2 : M. Christian FAVARIO, retraité 00:44:27

Concernant l'opportunité. J'ai bien compris les perspectives de construction de l'EPR n'entrent pas dans le bilan ou dans les perspectives d'extension de l'enrichissement. 4 unités sur 14, c'est pas mal, mais on a bien compris que ça découle essentiellement de la guerre en Ukraine, mais à côté de ça, il y a aussi les perspectives de construction d'EPR. Est-ce que ce sera suffisant ?

Et puis la dernière question, ça concerne, c'est une curiosité. Je crois que la technique d'enrichissement par centrifugation permettait l'utilisation de ou la récupération de l'uranium contenu dans les combustibles utilisés. Donc la question, c'est, je ne me souviens plus très bien quelle est la teneur des combustibles à la sortie des centrales, est-ce qu'on a utilisé effectivement l'enrichissement par centrifugation pour retraiter les URT ? Est-ce que ça a conduit à une fin de collaboration avec la Russie pour cette même activité. J'ai dit.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, modérateur 00:46:05

Très bien. Merci beaucoup pour ces 3 questions et donc la parole à Monsieur au dernier rang. On vous apporte le micro.

Question #3 : M. Doris PECOUT, expert-comptable 00:46:18

Merci. Ça fonctionne ? Oui. Bonjour Doris Pécou, je travaille sur le bassin du Tricastin. Alors moi juste, je voudrais savoir, c'est la temporalité. Est-ce que ce projet-là a été accéléré suite au conflit qu'il y a aujourd'hui en Europe malheureusement, ou est-ce que tout simplement ce projet-là était déjà dans le calendrier et ce n'est que le respect d'un calendrier qui était déjà prévu ?

M. Jean-Baptiste POINCLOU, modérateur 00:46:40

Merci. Merci beaucoup. Merci pour cette première série de questions donc, qui s'adresse principalement à Orano. Donc, où en est l'organisation du site, notamment par rapport aux différentes évolutions des périmètres Seveso ? Quelle est l'incidence du projet sur la main-d'œuvre en exploitation et sur la sous-traitance ? Le projet serait-il suffisant par rapport aux perspectives de nouveaux réacteurs EPR 2 ? Est-ce que le projet sera aussi utilisé pour retraiter les URT, le combustible de retraitement ? Et enfin, est-ce que ce projet a été accéléré par le conflit ukrainien ou est-ce qu'il possédait préalablement son propre calendrier ?

Je vous invite à reprendre la parole pour répondre à cette différente série de questions. Je rappelle juste, dans vos interventions, vous avez le droit de poser des questions ou d'exprimer de simples prises de position. Ma tâche, c'est de m'assurer que toutes les questions que vous posez trouvent réponses, donc je pourrais être amené éventuellement à vous relancer si je vois qu'il y a une question qui est restée sans réponse.

M. François LURIN, Orano - Directeur du site du Tricastin 00:47:45

Ok, merci, je vais essayer de répondre aux différentes questions dans l'ordre où elles sont arrivées. Alors pour revenir au premier point lié à la sécurité, bon alors, il faut savoir pour le public que sur le site du Tricastin, on est exposé à plusieurs types de risques. Le risque lié à la présence de matières radioactives, le risque lié à la présence de matières chimiques et puis des risques tout simplement liés au conventionnel et puis notamment aux accidents du travail qu'on peut avoir sur ce site. Alors si je démarre par les accidents. Bon, on a la chance sur le site du Tricastin d'avoir une accidentologie qui s'est largement améliorée ces dernières années. À vrai dire, on était assez fiers en 2022 de n'avoir eu

aucun accident avec arrêt pour les personnels Orano Chimie Enrichissement sur le site. Pour autant, cette performance, ce n'était pas la performance de l'ensemble du site, hein, puisqu'on a eu des accidents qui concernaient nos sous-traitants, donc on continue à travailler sur la thématique sécurité, mais en tout cas ce que je peux vous dire, c'est que nos taux d'accidentologie, ce qu'on appelle dans notre jargon le TF1 -les Taux de Fréquence, Taux de fréquence 1 ou 2- s'améliorent d'année en année et on continue à travailler en déployant des nouveaux programmes d'amélioration et d'implication de nos personnels sur les thématiques sécuritaires.

S'agissant de la sûreté. Alors vous savez qu'on est, on est inspecté, visité très régulièrement par l'Autorité de Sûreté Nucléaire. On a plutôt une bonne performance de ce point de vue-là puisque finalement ces dernières années on a eu une meilleure maîtrise de nos événements en matière de sûreté, donc notamment pas de niveau 1 enregistré en 2022. Bien sûr, on continue à travailler sur le sujet. L'Autorité de Sûreté Nucléaire est sur le site quasiment toutes les semaines, souvent plusieurs fois par semaine, pour réaliser un certain nombre d'inspections. Et on s'engage bien évidemment comme le veulent les règles, à y répondre dans des délais contraints. Le but étant évidemment d'améliorer la performance sûreté du site. Et bien sûr, on continue, à travers des visites sur l'ensemble de nos installations, à le faire.

Bon, s'agissant ensuite des risques chimiques, on a peu d'événements globalement sur le site. Finalement, si j'en reviens aux différents types de risques auxquels on est confronté, les plus fréquents, j'allais dire, ce sont les risques liés à la sécurité classique, hein, conventionnelle : accident, chute de plein pied et autres qui continuent à survenir sur le site et pour lesquels on continue à travailler.

En matière de radioprotection, l'impact est très très limité, hein, puisque la dosimétrie moyenne est d'environ 0,05 millisieverts sur le site, donc c'est très faible et très en deçà globalement, pour l'ensemble de nos intervenants en moyenne de ce qu'on peut voir sur d'autres sites mais c'est normal puisqu'on est sur un site largement uranium naturel et donc c'est assez logique de ce point de vue-là. Alors je passe à la 2e question. S'agissant des impacts de ce projet-là hein, sur notamment l'emploi, l'exploitation, la sous-traitance. Alors on a différentes phases dans ce projet-là : On a une phase d'exploitation. Si je me projette à terminaison, donc à compter de 2028, donc là on parle de là d'un impact d'environ 50 personnes en termes d'emplois pérennes sur le site. Et là je ne parle uniquement que des emplois sur l'extension d'usine d'enrichissement. On n'a pas encore évalué l'ensemble des impacts puisque ce projet-là aurait quelques impacts en termes de volume d'activité tout simplement. Pensons simplement aux flux logistiques sur le site donc ça, ça générera de l'activité. On n'a pas encore chiffré ces impacts de 2nd rang, mais en tout cas, ce que je peux vous dire, c'est pour l'installation elle-même, c'est environ 40 à 50 emplois pérennes. Alors en revanche, pour mener à bien ce projet, donc jusqu'à 2028, on va avoir plusieurs phases. On a gréé le projet récemment. On a gréé une maîtrise d'ouvrage, c'est environ une quinzaine de personnes. On grée une maîtrise d'œuvre. Ça, c'est quelques dizaines de personnes, plus de 50. Et puis ensuite, on va avoir une phase chantier qui va nous occuper avec un pic progressivement. 2024 on démarre, 2025, 2026, ça va être le pic d'activité, puis ensuite ça va décroître progressivement et on aura aux alentours de 500 personnes en pic sur le chantier tous les jours qui interviendront. Donc intervenants de chantier, partenaires et sous-traitants qui interviendront sur le site pour réaliser la construction de cette extension. Donc un impact fort évidemment en termes de construction, similaire finalement, à ce que nous avons vécu quand on a fait la première construction de nos 2 usines.

Alors, il y a une question sur l'EPR et finalement la taille de l'extension envisagée, hein, parce que vous avez dit, on implante 4 modules en plus des 14 existants. Est-ce que ce sera suffisant par rapport aux besoins EPR? Donc alors il faut bien voir que, et ça me permet déjà de répondre aussi à la dernière question : Ce projet n'existait pas, n'existait pas il y a un an. Il n'existait pas. En fait, il avait été envisagé dès le débat public et l'enquête publique initiale, hein, puisque à l'époque, on avait déjà prévu une extension, une capacité de production d'environ 11 millions d'UTS, mais en réalité, compte tenu du contexte à l'époque, et notamment de Fukushima, on n'avait pas lancé cette tranche d'extension, j'allais dire, tranche de production supplémentaire. On l'a mise en sommeil, tout simplement, et ce n'était pas dans les cartons jusqu'à il y a environ un an. Et je vous l'avoue très très simplement, pas du tout débattu non plus. En réalité, ce qui s'est passé il y a un peu moins d'un an, c'est qu'on a été

contacté par des clients qui nous ont demandé activement de voir si on était capable de se substituer rapidement aux Russes en matière de fourniture d'uranium enrichi. Alors il faut savoir que notre usine actuelle, elle fonctionne avec un taux de rendement exceptionnel, proche de, supérieur à 99%. Donc grosso modo, on ne peut pas augmenter simplement sa production, elle est en capacité maximale. Donc la seule voie pour produire de l'uranium enrichi supplémentaire, c'est de construire une extension. Et donc c'est ce qu'on a commencé à envisager. Alors, au départ, c'était simplement une idée. Et puis les questions de nos clients devenant insistantes, bah on a commencé à évaluer la part de marché qu'on pourrait récupérer si les Russes perdaient une partie de ces livraisons-là. On a fait une estimation qu'on estime plutôt conservatrice et le dimensionnement de cette évaluation nous a amené à finalement un chiffre assez proche de ce qu'on avait prévu à l'époque en termes d'extension avec les 4 modules. Et donc on a commencé à investiguer ce projet, mais le projet n'était pas du tout prévu au départ. Il a simplement été demandé par nos clients et c'est simplement à cause des demandes de nos clients qu'on envisage aujourd'hui et c'est pourquoi elles sont importantes parce qu'on n'a pas de subvention, hein. On a simplement un projet qui va être financé par des demandes clients qui ont besoin d'être importantes puisqu'on parle d'un investissement à date estimé à 1,3 à 1,7 milliards d'euros. Et donc pour financer un tel investissement, bien évidemment, il faut des revenus récurrents futurs sur le long terme, donc ça nous emmène jusqu'en environ 2040 si on signe des contrats correspondants. Ce que je peux vous dire, c'est qu'il y a des contacts avancés avec un certain nombre de clients, notamment américains, qui sont les plus actifs sur le sujet et donc on est en train de commencer à sécuriser des montants de commande. Bon sans dévoiler d'informations commerciales, qui ne correspondent pas à la totalité de notre extension mais qui petit à petit remplissent, j'allais dire, notre potentiel carnet de commande. Je dis potentiel parce que ces commandes ne seront définitivement validées que si on valide le projet définitivement.

Voilà donc par rapport à la question relative aux EPR. En fait l'extension ne vise pas du tout à répondre à ce besoin-là. Donc est-ce que ce sera suffisant ? C'est l'avenir qui doit le dire en fonction du scénario retenu par la France notamment ou d'autres pays, puisqu'on voit que d'autres pays réfléchissent au nucléaire et un retour du nucléaire. En fonction de l'évaluation qu'on fera, on pourrait être amené à se dire qu'effectivement, ce projet-là n'y suffit pas, il faudrait envisager d'autres capacités d'extension supplémentaires. Et c'est un sujet qu'on commence déjà à regarder puisque dans notre projet, on l'a vu hein, il y a plusieurs alternatives. Une en France qui est notre implantation préférentielle. On profite, j'allais dire de notre implantation, de nos équipes sur le site, de notre maîtrise du procédé ici en France sur le Tricastin. L'autre alternative qui avait déjà été évoquée à l'époque, c'est les États-Unis. Et donc c'est un projet également qu'on envisage, qui est une alternative à ce projet-là, mais qui peut aussi consister à un nouveau projet qui s'ajouterait à celui dont on parle aujourd'hui et qui serait implanté sur le sol américain, voilà.

Dernier point, vous avez posé une question sur finalement le ré-enrichissement d'URT. En fait effectivement, quand on récupère de la matière en sortie de centrale nucléaire, on peut dans l'optique du recyclage, recycler cet uranium dans un nouveau, et redémarrer un nouveau cycle nucléaire de conversion et d'enrichissement. Alors aujourd'hui, on est en capacité et autorisé à passer cet uranium enrichi sur le Tricastin dans 2 modules de notre usine GB 2 Nord. Donc ça c'est possible de le faire. En revanche, on ne dispose pas de la capacité de conversion. Bon ça c'est un choix qui appartient largement à notre client EDF. Aujourd'hui, on ne maîtrise pas cette activité de conversion. Enfin, on la maîtrise techniquement à vrai dire, puisqu'on réalise la conversion d'ores et déjà sur le site en fait, et pas de changement en tant que tel. En revanche, on ne souhaite pas mélanger les matières uranium naturel, uranium de retraitement et donc il nous faudrait tout simplement une nouvelle usine assez similaire à celle qu'on a aujourd'hui en conversion. Ça représente évidemment de gros investissements. Et on ne peut les mener que si nos clients, et notamment notre client EDF, nous en font la demande. Donc ça c'est des choses qui ont été initiées en termes d'échange, compte tenu de la situation géopolitique. Là, aucune décision n'est prise à ce stade, mais il serait tout à fait possible effectivement de maîtriser cette, de relancer cette activité. Par exemple, sur le site du Tricastin, on en a la place. Pour autant, il faut les perspectives et la demande correspondante. Voilà.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, modérateur 00:59:40

Merci pour cette première série de réponses. Alors je crois que la première question qui a été posée était globalement plus large sur l'organisation du nucléaire sur le site du Tricastin. Je crois qu'on a un représentant de l'ASN qui est présent ce soir. Si vous souhaitez éventuellement rajouter quelques mots. Il m'a semblé que la question, c'était sur les évolutions des périmètres Seveso que vous avez pu constater.

M. Eric ZELNIO, Autorité de Sûreté Nucléaire, division de Lyon 01:00:07

Bonsoir à tous. Donc je suis Eric Zelnio de l'Autorité de Sûreté Nucléaire de la division de Lyon. Effectivement, je suis content de voir qu'on a des questions de riverains par rapport aux risques. Ça veut dire que voilà, il ne faut pas les oublier les risques. Ils sont là. Et donc sur ce site qui a, comme ça a été présenté en début de réunion, fortement évolué, on a à la fois effectivement des usines plutôt à risques chimiques et honnêtement, tout ce qui est à base d'acide fluorhydrique, le fameux HF, ça fait quand même partie des produits vraiment à risques. Et puis on a une double composante radiologique. Les activités du site Orano, et je dirais le classique, les classiques réacteurs EDF, qui eux, ressemblent à tous leurs cousins de France et de Navarre, pour lesquels, là aussi, et je dirais, ces activités, présentent un risque. Donc chaque site est équipé d'un plan d'urgence interne qui est la première réponse de l'exploitant en cas d'événement assez important qui l'amène à dérouler, donc je dirais, des procédures et des moyens de secours internes.

Si la situation est plus sérieuse ou dégénère, derrière sur la base de critères prédéfinis, ça enclenche la mise en route de Plan Particulier d'Intervention qui est géré par le préfet. Là, on passe donc à une organisation de secours pilotée par les pouvoirs publics, avec une organisation de crise nationale, un appui régional. Et ces sujets sont, et c'est important d'ailleurs, récemment rappelés au sein de la Commission Locale d'Information, la CLIGEET ; les communes reçoivent, je dirais, un certain nombre d'informations, conduisent des plans pour se préparer à effectuer une réponse et il y a vraiment je dirai, dans ce PPI qui fait désormais maintenant suite aux nouvelles directives du gouvernement, un rayon de 20 km autour du site, tout un tas de dispositions préétablies pour répondre aux différentes situations et organiser également, je dirais, un rappel de l'information vers les publics concernés.

On mène également un certain nombre d'exercices de crises, je dirais, organisés par les pouvoirs publics, qui permettent de tester cette organisation et la réponse des exploitants, y compris maintenant sur les aspects sécuritaires.

Donc voilà un court propos pour vous confirmer qu'effectivement, sur le site Orano, on a à la fois du risque chimique, du risque radiologique, ce qui explique vous que vous ayez des rayons, ce qu'on appelle des PPRT, des Plans Particuliers de Risques Technologiques qui sont liés, disons, à des usines de type chimiques. Et donc ça, c'est pour s'assurer qu'on ne vient pas à construire dans ces rayons-là des activités qui pourraient être impactées en fait par les effets clairement liés à ces produits chimiques. Et on a donc je dirais qu'enfin, selon les directives nationales, une organisation de crise liée au risque radiologique. Ce qu'il faut, parce que l'atelier ce soir, c'est l'évolution du site du Tricastin, bien intégrer, c'est que ces rayons n'ont pas diminué depuis la mise en service des usines contemporaines. Et ça, c'est une approche conservateur, conservatrice, pardon. Les anciennes usines étaient quand même effectivement remarquables sur le plan technologique, mais bien moins sûres que celles d'aujourd'hui. Clairement à l'ASN, on insiste fortement sur le fait que la nouvelle usine de conversion, Philippe Coste, l'usine d'enrichissement GB 2, Georges-Besse 2, présentent des standards de sûreté bien plus performants que les usines précédentes et c'est heureux. Après il ne faut pas oublier non plus que le site est gigantesque et dans les vues aériennes qui ont été projetées tout à l'heure, il y a une des activités qui n'a pas été mentionnée spécialement, ce sont tous les entreposages. Et donc effectivement, on a des blocs de procédés bien plus sûrs qu'avant, bien plus performants. Il reste les entreposages et ceux-là, ben voilà, je dirais, c'est le design des colis de transport qui fait que

ce sont des produits sûrs, mais il faut être effectivement conscient qu'on en a un inventaire très important, ce qui à nos yeux, justifie pleinement le maintien des rayons et des discussions générales d'organisation de crise.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, modérateur 01:04:19

Merci pour ce complément. Je me tourne vers les garants pour savoir si des questions sont arrivées sur Zoom.

M. Denis CUVILLIER, garant 01:04:28

Pas de questions sur Zoom pour l'instant, mais je voudrais profiter de ce que j'ai le micro pour relayer ou compléter peut-être l'intervention d'Orano sur l'utilisation des combustibles usagés. Comme il y a un représentant de EDF dans la salle, et que Orano a dit ce sujet, il faudra en parler avec EDF, est-ce que EDF peut compléter le propos d'Orano ?

M. Jean-Baptiste POINCLOU, modérateur 01:04:52

Alors, on va passer le micro au représentant d'EDF.

M. Denis BRUNEL, responsable des relations territoriales et de la communication EDF Tricastin 01:04:58

Il a été dit tout à l'heure qu'il y avait une réunion publique sur le combustible. Je pense que le sujet pourra être traité à ce moment-là et pas ce soir pour moi.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, modérateur 01:05:11

Merci ce que je vous propose, comme il est déjà 19h07, c'est peut-être qu'on passe à la 2e séquence de cette réunion qui donne la parole pour le coup, là aussi aux représentants ou à des parties prenantes du territoire pour qu'ils présentent leur propre vision de l'avenir du site et donc je vais inviter Monsieur Patrick Vanloock d'Atout Tricastin à venir s'exprimer pour présenter sa vision, sa première intervention. On aura ensuite Bruno Catoen de la CFDT Drôme, Alain Volle de STOP Tricastin et peut être, Monsieur le Maire, si vous voulez prendre la parole au nom de la Communauté de communes Drôme Sud Provence. Donc, vous avez le micro, je vous en prie.

Question #4 : M. Patrick VANLOOCK, Atout Tricastin 01:05:59

Merci. Bonjour à tous. Patrick Vanloock donc, président d'Atout Tricastin. Atout Tricastin pour ceux qui ne connaissent pas, c'est une association d'entreprises, comme son nom l'indique, qui travaillent essentiellement sur le bassin du Tricastin, que ce soit des entreprises du nucléaire, du bâtiment, de services. Donc, régulièrement, on parle du nucléaire sur la région, sur le bassin, bien évidemment. Tout ce que je peux dire, c'est que l'ensemble des adhérents et moi-même, on travaille sur le bassin depuis de très nombreuses années. Aujourd'hui, le projet présenté est une extension d'une usine déjà existante puisqu'il s'agit de rajouts de modules complémentaires. Donc si je peux exprimer un avis, je

dirais un avis collectif, c'est que nous sommes largement favorables à cette extension. Qui plus est tous aujourd'hui dans la salle, indirectement ou directement, nous bénéficions du nucléaire. Enfin, nous bénéficions des retombées économiques du nucléaire sur le bassin puisqu'effectivement il y a 2000 emplois directs et 2500 emplois indirects ou sous-traitants. Et tous ces gens, ben effectivement contribuent à faire vivre économiquement notre territoire et j'en suis heureux, ainsi que l'ensemble de nos adhérents. Merci.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, modérateur 01:07:27

Merci à vous. Je propose de passer la parole maintenant à Monsieur Catoen de la CFDT Drôme.

Question #5 : M. Bruno CATOEN, CFDT Drôme-Ardèche 01:07:37

Oui, Bonjour à toutes et à tous. Alors d'abord, je remercie la CNDP d'organiser ce débat public où chacun peut s'exprimer sur le projet et questionner Orano. C'est une bonne chose en termes de démocratie et de participation de la population et des corps intermédiaires.

Alors je m'appelle Bruno Catoen. Je représente la CFDT du territoire du bassin d'emploi du Tricastin au nom de l'Union territoriale interprofessionnelle Drôme-Ardèche qui est à Valence, et de l'Union locale Tricastin à Pierrelatte. Je précise bien que je ne représente pas ici la CFDT du site Orano qui pourrait avoir sur le sujet qui nous concerne, sa propre expression.

Donc, juste un petit zoom. La zone d'emploi du Tricastin, elle est à la frontière de 3 régions : L'Occitanie, l'Auvergne Rhône-Alpes et PACA et 4 départements, l'Ardèche, la Drôme, le Vaucluse et le Gard. La zone d'emploi intègre 3 EPCI. La Draga pour l'Ardèche, DSP pour Saint-Paul, Pierrelatte, Donzère et Rhône Lez Provence pour autour de Bollène. Au titre la CFDT du territoire ce projet d'Orano, nous voulons l'analyser sur les enjeux pour celui-ci, en termes d'emploi et de formation et éventuellement sur les éventuels freins au développement d'autres activités industrielles et de l'emploi local.

Mon intervention sera plus un questionnement, plus qu'une prise de position pour ou contre le projet. En soi, un projet industriel est toujours une bonne nouvelle pour un territoire. La première question qu'on pourrait se poser, et ce n'est pas plus pour le territoire, à se poser, qu'est-ce qu'attend le territoire d'une augmentation de production d'enrichissement ? Qu'est-ce qu'attend le territoire d'un nouveau projet ? Aujourd'hui, on n'a pas de structure style Conseil de développement du territoire qui associe les politiques, les industriels, les administrations et les corps intermédiaires comme cela peut exister du côté du Havre. La CFDT a pendant plusieurs années, œuvré pour que cela voit le jour, mais c'est très complexe. Avec ainsi, comme je le disais, à cheval sur 3 régions et 4 départements, qui pour piloter ? Qui pour financer ? Au milieu de ça, perpétuellement des élections qui compliquent les choses.

Maintenant sur ce projet Orano, il y aura 2 périodes. On pourrait dire la phase chantier et la phase d'exploitation et un 3e point en lien avec la spécificité qui a été évoquée, INB Seveso. Sur la phase chantier dans le dossier, Orano évalue le volume d'emploi à 300 emplois par an pendant 5 ans, avec un pic à 500 emplois. Notre question à nous est de savoir dans quelle mesure Orano va faire travailler des entreprises locales avec des salariés et des demandeurs d'emploi du bassin.

Sur les chantiers précédents, on a vu beaucoup de travailleurs déplacés, notamment de l'Europe de l'Est. Si on regarde structurellement l'emploi sur le bassin depuis 2008, le taux de chômage y reste à peu près constant : 9,5% sans inflexion lors des phases de chantier de GB 2 et de Comurhex II. Et on a aussi vu à côté une extension chez Gerflor. Alors, est-ce que c'est seulement lié au phénomène d'appel d'offres ? A une volonté ou non de du donneur d'ordre ? Ou alors un problème d'emploi des demandeurs d'emploi du bassin ? Il faudrait sûrement anticiper et dès aujourd'hui, mettre en place localement des formations pour répondre à la demande de main-d'œuvre qualifiée dans les domaines du bâtiment BTP, du génie civil mais aussi de métiers plus complexes comme la soudure de métiers

spéciaux. Est-ce que c'est la volonté d'Orano aujourd'hui ? Y a-t-il un travail avec Pôle Emploi, avec les élus locaux et la préfecture ? Sur la phase chantier, y aura-t-il une démarche grand chantier qui est, elle initiée par la préfecture ? Sur les premiers chantiers de GB 2 et de Comurhex II, il n'y en a pas eu. Maintenant sur la phase d'exploitation, le volume d'emploi supplémentaire est de l'ordre de 50 personnes. Est-ce que cela va stabiliser l'emploi sur le site qui a beaucoup baissé depuis 2015 ou l'augmenter réellement ? Dans quelle part on va recruter réellement et ne pas seulement reclasser des salariés déjà présents sur le site ou dans le groupe Orano ? Va-t-on recruter localement car Orano CE, c'est une industrie aventure de process avec de la full sous-traitance pour la maintenance. Ces métiers sont peu accessibles au bassin, aux demandeurs du bassin d'emploi, aux demandeurs d'emploi du bassin, pardon. Comment anticiper et mettre en place, là aussi, des formations des demandeurs d'emploi pour les adapter à la demande ? Encore une fois, quel lien avec Pôle Emploi et les chambres des métiers, les chambres patronales ?

Pour illustrer ces deux points que je viens d'évoquer en termes de, le fait que les demandeurs d'emploi ne sont pas adaptés aux emplois qui sont proposés, je prendrai une statistique de l'Insee de 2019 pour Pierrelatte. Concernant le diplôme le plus élevé de la population de plus de 15 ans non scolarisée, les gens qui ne sont plus scolarisés, on a 33% qui sont inférieurs au CAP-BEP ou équivalent, voire qui n'ont pas de diplôme. On a 27,9% qui ont un CAP-BEP ou équivalent, 18% qui ont un bac, bac technique ou bac pro ou équivalent. Et à peu près 20% après qui correspondent au bac + 2 jusqu'à bac + 5 et plus. Et si on compare au niveau de formation des salariés Orano, il commence plutôt au niveau bac, voire bac plus 2.

Enfin, le 3^e point territoire est INB Seveso. On, ça a été dit par l'ASN. Le territoire est un territoire sous contrainte de par le PPI, Plan Particulier d'Intervention et le Plan Particulier des Risques Technologiques. Il y a le CNPE bien sûr, il y a, il y a aussi Soderec dont on n'a pas parlé, qui traite l'HF et le site Orano. Quel impact de l'augmentation de production sur le PPI et le PPRT et sur la possibilité d'implantation d'autres activités hors nucléaire ? Ne devrait-on pas développer des aides à d'autres entreprises pour s'installer sur le, enfin, sur le bassin pour contrebalancer les contraintes générées par le PPI et le PRT. Voilà, c'est tout ce que j'avais à vous dire.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, modérateur 01:15:00

Merci pour cette belle liste de questions. Je vais maintenant inviter Monsieur Alain Volle de STOP Tricastin pour une intervention avec je crois quelques slides en support.

Question #6 : M. Alain VOLLE, Stop Tricastin 01:15:24

Bonsoir à toutes et à tous. Merci aux garants de la CNDP de m'avoir invité à participer à ce débat. C'est toujours utile de pouvoir exposer effectivement notre point de vue devant des publics plus ouverts que d'habitude ou des publics déjà convaincus. Alors ce soir, je vais peut-être être le mouton noir, parce que, bien évidemment, nous, au collectif Stop Tricastin, plutôt que de voir les activités nucléaires du site se développer comme c'est le cas proposé ce soir, on préférerait au contraire que ça se calme un peu aussi bien du côté EDF que du côté Orano.

Alors, j'ai quelques transparents à vous présenter mais en fait globalement, je suis venu ce soir pour vous poser à Orano et aux autres personnes, 2 questions et vous faire une remarque. Pour poser la première question, j'ai besoin de vous présenter quelques transparents. La première, si vous permettez. Voilà, en France, nous avons une vision assez déformée du nucléaire et en particulier dans la région puisque, comme on l'a vu, il y a beaucoup de gens qui en vivent et les commerces et les travailleurs. Mais vous voyez qu'en France, le nucléaire, enfin l'électricité commerciale, c'est à peu près 60 à 70%. En Europe, c'est seulement 26%. Mais ce qui est intéressant, c'est que dans le monde, le nucléaire aujourd'hui ne représente que 10%. Donc ça, il faut bien avoir en tête pour comprendre ce

que je vais développer après. Donc notre vision en France, elle est vraiment hypertrophiée par rapport au nucléaire. Mais ça c'est l'historique, je n'y reviens pas. Le 2e transparent s'il vous plaît. Alors voilà, chaque année, il y a un organisme indépendant qui fait une analyse du nucléaire dans le monde sous toutes ces dimensions. Eh bien, ce que vous voyez sur la gauche du document, c'est que depuis une dizaine d'années, la part du nucléaire dans la production d'électricité est en train de baisser. Et pour la première fois en 2021, elle est passée un petit peu en dessous de 10% puisqu'elle est de 9,8%. Donc le nucléaire dans le monde est en train de se tasser, est en train de baisser.

La slide suivante, s'il vous plaît. Quand on regarde en revanche le développement des autres énergies bas carbone, puisque c'est bien de ça dont il s'agit, nucléaire bas carbone, éolien bas carbone, solaire bas carbone. Qu'est-ce qu'on voit ? On voit qu'effectivement avec le déclin du nucléaire, s'oppose la très forte évolution, à la fois de l'éolien et de l'énergie solaire, et ça, c'est quelque chose qu'il faut prendre en compte.

Le slide suivant, s'il vous plaît. Alors là aussi, c'est très intéressant parce que quand on est en France, on va faire du nucléaire, il y aura des budgets, on va, on va, on va, on va nationaliser EDF pour lui donner les moyens. Mais quand on regarde les investissements qui ont été faits en matière de production d'électricité en 2021, on voit que le nucléaire se contente de 26 petits milliards alors que les énergies éoliennes et solaires, 366 milliards. C'est un record. Donc, dans le monde, la tendance, ce n'est pas le nucléaire, c'est les énergies renouvelables, c'est le solaire et c'est l'éolien.

Et pourquoi et pourquoi les investissements se font de cette façon-là ? Le transparent suivant s'il vous plaît. C'est parce que les coûts de l'éolien, ces 10 dernières années, ont diminué de 72%. Les coûts du solaire ont diminué de 90%, alors que dans le même temps, le coût de production du nucléaire a augmenté de 36%. C'est pour ça que les investisseurs se ruent sur l'éolien, se ruent sur le solaire. Ce n'est pas seulement parce que c'est bas carbone, mais c'est parce qu'effectivement, il y a matière et puis en plus, à construire, ça va beaucoup plus vite. Donc, le slide suivant peut être... Non. Non, ce n'est pas la peine.

Donc en gros, dans le monde aujourd'hui, le nucléaire décline doucement. Donc malgré tous les beaux discours, aujourd'hui le nucléaire est en déclin et donc la question que, la première question que je voulais poser à Orano et à vous tous, c'est pourquoi aller investir 1,7 milliards ou 1,3 milliards sur des projets dans un secteur qui est quand même en déclin ? Alors bien sûr, il y a le contexte actuel, très court terme, l'Ukraine. Bon évidemment, les Russes ne peuvent plus vendre leur uranium et donc il faut que quelqu'un d'autre le fasse et dans ce cas-là, effectivement je comprends le souci d'Orano pour l'aspect commercial, j'allais dire mercantile, mais on va dire commercial. Bon OK vous voulez faire des affaires. Il y a des parts de marché à prendre, vous y allez. Mais sur le long terme, ce n'est pas franchement là qu'il faudrait aller, et nous, de notre point de vue, à Stop Tricastin, en tant qu'écologiste, on préférerait que ce 1,3 milliard ou ce 1,7 milliard soit mis soit sur le stockage de l'énergie, soit sur la rénovation énergétique des bâtiments. Il y a quand même 7 millions de familles en France qui sont en précarité énergétique et qui auraient peut-être besoin d'aide, voilà ça, c'était ma première question.

La 2e question, c'est à propos de sûreté, de risque. Nous sommes dans une zone sismique active. Vous savez, vous avez tous compris qu'on a eu un tremblement terre en 2019, ce n'est pas très vieux. Donc nous sommes en zone sismique active. La digue du canal de Donzère-Mondragon est une digue en terre. Vous avez observé que le niveau de l'eau est à 6 mètres au-dessus de la base du site du Tricastin. Ça veut dire que si demain un tremblement terre plus puissant fracassait la digue, des milliers de mètres cubes d'eau débouleraient sur les réacteurs nucléaires, mais aussi sur les usines Orano. Et la question que je voulais poser c'est, qu'est-ce qui est prévu pour éviter les dégâts en cas d'inondation ? Et je, il me semble me souvenir et ça Monsieur Zelnio pourra peut-être m'aider, il me semble qu'à l'occasion du tremblement de terre de Dutheil, il avait été noté que chez Orano, les outils nécessaires à déconnecter un certain nombre de machines en cas de séisme n'avaient pas été correctement installés ou même peut-être pas installés du tout et qu'on s'en est aperçu tardivement et qu'il a fallu les brancher en urgence. Donc je pose la question, est-ce qu'aujourd'hui, en cas d'inondation du site tout est prévu pour que la population ne soit pas trop perturbée ou totalement évacuée ? Ça c'était ma 2e question.

Et maintenant ma remarque. Alors quand on regarde tous les documents qui sont mis à notre disposition, c'est très joli. On a vu aussi des vidéos, de beaux schémas, de belles courbes. Sur papier glacé, ça va très bien, mais en gros, si vous voulez le sentiment que nous avons, nous, à Stop Tricastin, c'est que cette première partie d'information du public, c'est en gros une grosse opération de com, de communication parce que les choses sérieuses commenceront dans le cadre de l'enquête publique si Orano met en route son projet, mais là pour l'instant tout ce qui se passe de notre point de vue, c'est de la bonne et vieille com. Alors c'est fait avec sérieux, c'est fait avec des gens compétents mais c'est, mais c'est de la com. Mais derrière la com, il faut parfois aller un peu plus loin parce que quand on parle de l'usine GB 2, on va enrichir un peu plus d'uranium que d'habitude.

Moi je voudrais vous dire que, avant GB 2, il y a enfin, GB 2, il y a un avant, il y a un après. L'après va être traité, j'ai cru comprendre dans des sessions futures et moi je voudrais vous parler de l'avant parce que en fait, qu'est-ce qui se passe ? L'uranium, il vient d'où ? Il vient du Niger, il vient du Kazakhstan, il vient d'Ouzbékistan, il vient du Canada, il vient d'Australie. Puisque vous savez qu'il n'y a pas un seul gramme d'uranium aujourd'hui qui est extrait en France. Donc effectivement, ça c'est déjà un premier problème quand on parle d'indépendance énergétique. Ça coûte, je dirais, aller, je vais oser le terme, c'est un gros bobard. Bon OK, mais ça, c'était marginal.

Mais revenons, revenons à la base, au Niger, au Niger où il y a des mines dont on extrait l'uranium, le fameux *yellow cake* dont a parlé Monsieur Lurin. Ce *yellow cake*, il arrive par bateau. Dans un premier temps et il arrive à Malvési. Ça a été évoqué. Mais j'ai oublié, attends pardon. Au Niger déjà, qu'est-ce qui se passe ? Eh bien, les scientifiques de la Criirad ont fait plusieurs missions et ils ont observé que la Cominak, qui était donc une entreprise d'Areva, Orano maintenant, qui a été fermée en 2021 d'ailleurs, elle a exploitée pendant 40 ans, les mines d'uranium au Niger. Et selon la Criirad, Monsieur Lurin, Orano a laissé 20 millions de tonnes de boues radioactives, des collines de stériles en plein vent et donc la poussière radioactive va dans tous les villages aux alentours et l'eau est complètement polluée. Donc c'est bien gentil d'enrichir à GB 2, mais il faut voir ce qu'il y a avant. Maintenant, j'arrive à Malvési. Malvési, on l'a vu, on parle de conversion, de purification. C'est une première étape. Eh bien là aussi à Malvési, d'après mes renseignements, il y a 1 million de mètres cubes de déchets. Les cancers du poumon sont en progression très nette et il y a des bassins à ciel ouvert qui débordent de temps en temps et comme c'est près de Narbonne, les gens ne sont pas très contents, c'est pour ça que je voudrais attirer votre attention. Si vous continuez à développer ce système, vous augmentez les risques de pollution et en amont dans les mines, il faut voir ce qui se passe peut-être au Kazakhstan ou en Ouzbékistan, je ne sais pas, mais bon, ça ne doit pas être terrible, terrible non plus. Donc pour toutes ces raisons, pour toutes ces raisons, nous pensons que l'extension de cette usine, de notre point de vue, il vaudrait mieux ne pas la faire.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, modérateur 01:25:54

Merci pour cette intervention. Et donc j'invite Monsieur Catelinois en tant que cette fois-ci, président de la Communauté de communes Drôme-Sud Provence, à revenir en tribune.

Question #7 : M. Jean-Michel Catelinois, président de la Communauté de communes Drôme Sud Provence 01:26:10

Merci. Bien sûr, vous comprendrez que je n'aurais pas complètement le même point de vue que Monsieur Volle, mais il le sait déjà, parce qu'on s'est rencontré plusieurs fois pour en parler et effectivement, pour nous, l'extension de l'usine d'Orano, c'est le premier pas vers l'arrivée, on l'espère tous, de 2 EPR. Alors je crois que le problème, ce n'est pas uniquement, parce que je l'entends aussi ça, oui c'est parce que les finances des collectivités seront bien mieux avec de grosses usines nucléaires qu'avec autre chose. Ça en fait partie, certes, parce que si vous êtes dans cette salle-là, que vous pouvez en profiter, c'est aussi grâce probablement aux retombées économiques du territoire, au-delà

d'ailleurs de, vous avez cité Gerflor, mais Gerflor fait partie aussi de ces retombées économiques. Mais je crois qu'il faut aller plus loin que uniquement les travailleurs du nucléaire. Il faut aller aussi de tout le monde économique qui travaille avec ces usines. Il faut savoir que l'immobilier par exemple, le simple maçon, souvent, on l'oublie, que tous ceux qui travaillent autour du nucléaire, ce n'est pas uniquement les sous-traitants du nucléaire, mais tout ce qui tourne autour, que ce soient les commerçants, que ce soient les petits artisans, parce que bien sûr Ben les gens au bout d'un certain temps qu'ils sont installés ou qu'ils travaillent soit pour EDF soit pour Orano, soit pour Gerflor comme vous l'avez cité, et bien, ils s'installent et tout ça et bien, ça fait aussi des constructions qui arrivent ou des rachats de maisons qui se passent avec des transformations, donc ça apporte, ça apporte tout ça pour le monde économique.

Moi je crois que ce qui est important, c'est qu'effectivement moi, je ne dirais pas de savoir s'il est nécessaire de rajouter ou pas, mais il semblerait que c'est nécessaire. Vous parliez d'indépendance. On parlait d'indépendance tout à l'heure. Moi je crois que c'est important parce que on va se rendre indépendants des Russes. Ça, il faut le voir aussi puisque je crois entendre déjà depuis quelques temps qu'on est obligé de ruser pour récupérer des pétroles et passer par l'Ouzbékistan ou le Kazakhstan pour acheter quand même du pétrole parce qu'on en manque. Donc moi je pense que ce qui est important, c'est qu'il faut regarder qu'il n'y a pas d'énergie. Moi je serai partisan qu'effectivement, si demain on arrive à stocker de l'énergie, effectivement l'énergie que on n'a pas besoin de mettre du combustible, c'est la mieux effectivement. Mais au jour d'aujourd'hui, le gros problème c'est qu'on n'a pas la possibilité de, on n'a pas la possibilité de stocker l'énergie. Et qu'est ce qui arrive ? J'en parle souvent avec mon collègue qui est maire d'une ville en Allemagne. Effectivement, il y a beaucoup de d'éoliennes en Allemagne sauf que je vous rappellerai quand même que l'énergie éolien, et bien, c'est intermittent et quand il n'y a pas d'éolien qui tourne et bien, on fait tourner des turbines à gaz. Donc je pense que si on veut aller vers une baisse drastique du CO 2, et bien je crois que l'extension effectivement, d'abord d'Orano et demain de l'arrivée de ces 6 EPR en France, je pense que c'est une des solutions. Mais pour l'ensemble du territoire du Tricastin, au-delà de la Communauté de communes, puisqu'on fait vivre 4 ou 5 communautés de communes autour. Je ne vais pas les citer, mais on peut rajouter aussi Bagnols-sur-Cèze, qui est quand même un bassin de vie important et il est, il est important qu'on continue à se développer et je terminerai par dire, je crois qu'avec nos collègues maires qui ne sont pas tous là ce soir, mais on est tous unanimes à dire qu'on ne voudrait pas que le Tricastin, ça devienne la Lorraine du nucléaire. Voilà ce que je pourrais en dire ce soir.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, modérateur 01:29:42

Merci Monsieur le Maire, Monsieur le Président, peut-être... Tout à fait. J'allais annoncer, vous me dites si ça vous convient, Monsieur le garant. Donc, comme y a eu pas mal d'interventions qui formulaient aussi des questions, je vais me permettre de repasser la parole à Orano pour peut-être une première, une première série de réponses avant de repasser la parole à la salle pour engager la suite de notre temps d'échange.

Donc, parmi les questions qui ont été formulées, plusieurs concernant le volet emploi formation et notamment, savoir si le projet bénéficierait de la démarche Grand Chantier. On vous rappellera peut-être ce que c'est à cette occasion. Des questions plus précises sur l'augmentation ou la stabilisation de l'emploi, reclassement ou recrutement? Recrutement ou sous-traitance qui nécessiteront certainement des précisions de votre part, des questions plus prospectives sur la possibilité d'accueil d'autres entreprises sur d'autres sites par rapport aux contraintes qu'imposent le PPI et le PPRT. Des perspectives également sur une volonté de création d'un conseil de développement. Et vous citez le modèle du Havre. Après, vous avez eu plusieurs questions, revenir peut-être sur la question du déclin ou non du secteur du nucléaire qui était évoquée par Monsieur Volle.

Une question précise sur ce qui est prévu pour limiter les dégâts sur les installations d'Orano en cas d'inondation et de rupture de la digue du Canal de Donzère. Et puis je vous laisserai le soin de voir si vous souhaitez répondre sur les questions qui concernent le Niger et le site de Malvés qui sont

objectivement plus éloignés de l'objet de notre réunion de ce soir, mais je vous repasse peut-être la parole, Monsieur Lurin, si vous souhaitez intervenir ou Monsieur Mei pour cette première série avant qu'on repasse la parole à la salle.

M. François LURIN, Orano - Directeur du site du Tricastin 01:31:43

Oui, euh, alors je vais peut-être démarrer par le volet emploi puisque c'était le premier volet abordé. Alors je n'ai pas la chance de connaître la démarche grand chantier donc je ne sais pas trop à quoi vous voulez faire allusion. Ce que je peux vous dire, c'est que le chantier, ce sera effectivement un grand chantier puisqu'on parle effectivement de 300 à 500 personnes en pic sur le site sur les années 2024, 2026, 2027. Alors vous avez évoqué plusieurs points notamment liés à la formation, au développement des compétences. C'est évidemment des points importants pour nous. Le groupe y travaille. Alors ce n'est pas seulement le groupe Orano au sens large, j'allais dire. Le site du Tricastin et puis, et nous qui y travaillons, c'est la filière au sens large. Il y a un certain nombre d'initiatives qui ont été lancées ces dernières années sous l'égide, en partie d'ailleurs, du GIFEN. Il y a l'Université des métiers nucléaires qui va, qui notamment organise un événement prochainement sur site et qu'on va avoir la chance d'accueillir. Il y a un certain nombre de partenariats qu'on a avec des établissements locaux à Bagnols, le lycée des Catalins, notamment. Donc il y a un certain nombre de choses qu'on engage et qu'on continue à engager sur le volet des formations.

Bon, on va évidemment continuer à le faire. On recrute grosso modo, allez, 100 à 150 personnes par an. On a à peu près le même volume d'alternants sur le site. Alors il est vrai, vous avez évoqué qu'on recrute des profils qui sont peut-être un tout petit peu différent de ceux que vous évoquiez, de, j'allais dire le reflet du bassin d'emploi. Alors ce n'est pas totalement faux. On recrute plutôt effectivement, vous avez raison, aujourd'hui, des profils type Bac à Bac + 2. Pour autant, il nous semble que ce dispositif est de nature à tirer vers le haut l'ensemble du bassin puisqu'évidemment, il y a les emplois directs qu'on crée, mais il y a tous les emplois indirects, donc nous ne pillons pas nos partenaires et nos sous-traitants qui eux, continuent également à recruter, à attirer par ce projet là, et on parle d'environ 200 millions d'euros par an d'achat. Donc ces achats et ces prestations qui sont pour 2/3 réalisés en local. Mais ils sont réalisés par ces personnes. Donc j'allais dire, notre écosystème tire aussi un écosystème plus large de compétences qui se développent. Il y a aussi d'autres filiales d'Orano sur le site qui recrutent d'autres types de profils, des profils similaires, mais des profils aussi un petit peu différent, donc voilà, il nous semble que cet écosystème est de nature à tirer l'emploi vers le haut. En tout cas, c'est ce qu'on fait chaque année, en renouvelant 100 à 150 personnes par an sur le site et on continue à recruter. On a une politique très agressive en matière d'alternance qu'on a renforcée ces dernières années donc on n'a pas encore 5% d'alternants mais en tout cas on tire ce chiffre vers le haut. Et ça profite évidemment à des futurs salariés puisque notre objectif c'est de plus possible transformer ces apprenants en futurs salariés permanents Orano et on tire ce pourcentage vers le haut.

Bon vous avez évoqué les formations soudure. Ça aussi, ça fait partie d'un développement du nucléaire. Donc, il y a une école et un institut partagé entre EDF notamment et Orano qui se développe à Cherbourg et sur lequel on est évidemment partie prenante. Voilà, sur le terrain de l'emploi, ce que je pouvais vous dire.

S'agissant, alors c'est difficile pour moi au titre de directeur du site du Tricastin de m'exprimer sur la filière nucléaire au sens large et sur l'ensemble du groupe Orano. Pour autant, si on rappelle quelques chiffres, alors vous évoquez le fait que le nucléaire est en décroissance. Bon ce n'est pas tout à fait les chiffres que nous avons, alors peut-être qu'on se trompe mais a priori, le nucléaire, il est en croissance d'environ 2% par an. Bon et tout ça, jusqu'à 2050. Bon et la tendance actuelle, reconnaissez-le, que nous on observe depuis 18 mois à 2 ans, ce n'est pas tout à fait ce discours qu'on entend.

Alors bien évidemment, il ne nous appartient pas de juger des politiques publiques, des mix énergétiques choisis par les États. Mais, en tout cas, en tant qu'acteur industriel, on essaie de répondre à la demande. Vous évoquez l'aspect mercantile. Je dirais plutôt que on répond aux demandes de nos

clients et c'est encore le cas avec ce projet d'extension, tout simplement. Il se trouve que certains pensent qu'ils contribuent à la souveraineté énergétique du pays. À vrai dire, on partage cet avis du pays et j'allais dire de l'Europe en général, et voilà ce projet, il est dicté, mais il est dicté en premier lieu, par les demandes de nos clients.

Donc je crois qu'il ne faut pas et c'est un discours que le groupe Areva anciennement et aujourd'hui, Orano, a porté depuis longtemps, plus de 20 ans, il ne faut pas opposer les différentes formes d'énergie. D'ailleurs, nous-mêmes, le groupe Areva était partie prenante de plusieurs d'entre elles il y a quelques années. Je ne crois pas qu'il faille les opposer. Il faut que, je crois qu'il faut au contraire un mix d'énergie. Il appartient à chacun, chaque pays de définir le mix adéquat. Alors il se trouve que nous en France, on part avec une part d'énergie nucléaire importante. Cette part, elle va bien évidemment évoluer. Elle est fortement en débat, mais c'est tout l'objet du débat actuel, c'est de définir cette trajectoire, s'inscrire après un débat national et puis de construire, de construire cette feuille de route où je crois comprendre que le nucléaire aura une place, alors peut être en réduction par rapport à aujourd'hui, mais importante.

Notre métier à nous d'industriel c'est d'apporter notre pierre à cet édifice et de faire bien notre travail, de tenir nos délais et de faire en sorte de contribuer bien au fait que tout un chacun puisse, quand il tourne le bouton ou il allume son interrupteur puisse avoir une disponibilité d'électricité et on a vu récemment que c'était quand même un impératif important.

Donc à nous d'y contribuer comme d'autres et d'apporter notre pierre à cet édifice sur une énergie, vous l'avez rappelé, bas carbone, puisqu'on parle d'une énergie bas carbone comme les autres que vous avez évoquées. Je rappelle moins 5 g de CO₂ par kilowatt heure, voire même moins en France selon EDF, ça représente aussi un accompagnement de la transition énergétique qui me semble non négligeable.

Donc pour revenir à votre point sur l'opération de communication. Alors quand même je ne crois pas que, je trouve que vous y allez un peu fort. Ce n'est pas une opération de communication qu'on fait, c'est on est en train de lancer un projet ambitieux, très sérieux. Ce n'est pas juste des présentations, des vidéos et autres. On a déjà investi plusieurs millions d'euros, j'allais dire. D'ici la décision, on va investir nettement plus encore parce qu'on a des demandes de nos clients importantes et qu'on souhaite et qu'on pense pertinent de mener à bien ce projet. Donc ce n'est pas juste une vidéo, c'est des investissements, c'est peut-être un pari sur l'avenir, mais surtout, on va attendre une validation de ces investissements et des commandes clients, mais c'est un peu plus qu'une opération communication et c'est un vrai projet. Je ne voudrais pas faire offense à nos garants de vous présenter un projet qui représente juste du papier. Heureusement ce n'est pas le cas.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, modérateur 01:39:48

Il reste une question sur la digue.

M. François LURIN, Orano - Directeur du site du Tricastin 01:39:50

Alors la digue : La digue a été renforcée ces dernières années, notamment avec le gros chantier mené par EDF qui vient de se terminer, qui est terminé aujourd'hui. C'est la réponse aux risques que vous évoquez. A vrai dire, de manière plus globale, sur le site, on évacue, on évolue, on estime l'ensemble de nos risques et tous les risques qui s'adressent à nos installations, on les revisite régulièrement. C'est l'ensemble des réexamens de sûreté auxquels on soumet l'ensemble de nos installations. Ces exigences sont croissantes et bien évidemment, le risque d'inondation fait partie des risques auxquels on se doit de répondre. Si l'Autorité de Sûreté Nucléaire estime que le risque n'est pas important, est trop important et que notre installation ne permet d'y répondre de manière sûre, soit elle nous intime d'arrêter d'exploiter, soit on doit mettre en place les dispositifs ad hoc pour répondre aux exigences

requis. C'est tout ce qu'on fait aujourd'hui sur le site, sur l'ensemble de nos installations. Il y a un certain nombre d'installations qui ont d'ailleurs été dimensionnées et surélevées vis-à-vis de ce risque inondation. Donc c'est bien évidemment et heureusement d'ailleurs, un risque qu'on prend en compte. S'agissant alors ce que vous avez évoqué dans les différents sujets, l'approvisionnement en matière uranifère et en uranium naturel. Effectivement, il se trouve que l'uranium naturel est entre guillemets, une commodité, disponible dans un grand nombre de mines dans le monde. Et Orano est un acteur important, minier. Et effectivement, nous avons des mines dans plusieurs pays du monde entier que nous exploitons et qui alimentent notre usine de Malvési.

Donc effectivement, il n'y a pas d'uranium naturel - Il pourrait y en avoir mais il n'y a pas d'uranium naturel exploité en France aujourd'hui donc les mines ont été fermées il y a bien longtemps. Aujourd'hui on exploite de l'uranium naturel dans différentes mines du monde entier et c'est un schéma qui j'allais dire, fonctionne plutôt bien avec des mines que nous estimons exploitées de manière responsable et sur lesquelles on communique d'ailleurs, sur nos engagements en matière de responsabilité. Il ne m'appartient pas de m'exprimer au titre de notre Business Unit Mines sur nos opérations notamment au Niger, mais je crois qu'aujourd'hui, s'agissant de la mine de Cominak, est aujourd'hui fermée. On accompagne et on insiste beaucoup sur ce point, à la transition sur ce site-là, main dans la main avec les parties prenantes et je vous invite à les écouter aussi ces parties prenantes-là sur la manière dont on accompagne cette transition dont certains pensent qu'elle est remarquable et sur laquelle on investit, bien évidemment, plusieurs dizaines de millions d'euros pour évidemment accompagner cette transition qui est évidemment importante pour ce pays. Bon j'ajoute malgré tout qu'au Niger, on continue dans d'autres mines nos activités minières. Puis, dernier point me semblait-il : vous avez évoqué le site de Malvési. Bien évidemment, alors le site de Malvési produit un certain nombre d'effluents. Et puis les produits, il les a accumulés dans ce qu'on appelle des lagunes. Et puis il les produit, j'allais dire, dans le cadre de ces opérations courantes. Notre objectif, c'est évidemment de les traiter. Donc on y travaille activement, à la fois pour traiter ces lagunes historiques, mais également pour faire en sorte qu'on puisse traiter nos matières en ligne. Donc c'est des projets sur lesquels on investit et on va continuer à investir de plus en plus pour faire en sorte d'atteindre le but qu'on se fixe aujourd'hui comme exploitant responsable : C'est traiter tous nos effluents et nos déchets en ligne. Il n'est pas, l'objectif, ce n'est pas d'accumuler des passifs hein, c'est bien de les traiter en ligne et c'est aussi un objectif du site de Malvési.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, modérateur 01:43:53

Merci Monsieur pour ces réponses. On notera que vous avez voilà fait l'effort de couvrir de manière spectrale l'ensemble des thématiques ont été abordées. Certainement que les questions de la CFDT appelleront peut-être d'autres réponses lors des réunions ultérieures et que les questions qui restent en suspens sur les perspectives conjointes de développement du territoire et de démarches Grands Chantiers pourront aussi faire l'objet des réunions à venir.

On va repasser la parole à la salle qui s'impatiente très certainement avec une première main qui se lève là-bas. Monsieur, ensuite, qui est debout et peut être une 3e personne. Mesdames, je réitère mon appel à la parité... Vainement. Donc on va commencer par ces 2 questions et puis on verra s'il y a d'autres mains qui se lèvent entre-temps. Allez-y.

Question#8 : M. Jean-Luc CHOUILLOU, délégué départemental adjoint Reconquête pour la Drôme, 01:44:43

Merci. Jean-Luc chou, délégué départemental adjoint du parti Reconquête pour la Drôme. Voilà donc bien sûr, nous sommes très favorables à ce projet d'extension Georges-Besse 2. Il va dans le bon sens, dans le sens de la l'indépendance énergétique du pays, de fournir le combustible nécessaire à nos

installations nucléaires. Et puis il va dans le bon sens pour le bassin d'emploi de Saint-Paul et Pierrelatte bien sûr. Alors là, il faudra peut-être être plus précis dans vos perspectives par rapport aux prévisions, voilà. Et puis la question qu'on n'a pas abordée, c'est que depuis un an et demi, il y a eu un changement à 180° de la politique nationale sur l'énergie. Euh, et donc on se réjouit d'ailleurs de ce changement à 180° puisque le problème c'est que depuis 10, 15 ans, on a perdu beaucoup de temps et que le projet, qui était initial que j'ai lu de 2004, qui date de 2004 au départ donc, Ben a été freiné par ce changement de politique publique des gouvernements Hollande et Macron qui maintenant tourne à 180°. Voilà. Alors bien sûr, je vais répondre aussi sur le prix de l'électricité parce qu'on est tous concernés, hein. Vous avez vu qu'il y a une augmentation de 15% là de l'électricité au 15 janvier et comme tout le monde l'a remarqué, début décembre, il faisait froid dans nos régions et donc on nous parlait de pénurie. On nous parlait de pénurie et les centrales nucléaires donc fonctionnaient au maximum.

Et puis dans la 2e partie du mois de décembre, tout d'un coup, réchauffement et qu'est-ce qu'on a fait ? Qu'est-ce qui s'est passé ? Eh bien, on a demandé aux centrales nucléaires de couper les tranches et donc au lieu de bénéficier d'un prix d'électricité justement plus intéressant puisqu'on était pratiquement à 0, on aurait pu être à l'exportation. Et bien non. On a demandé aux centrales nucléaires françaises de limiter leur production et donc pour permettre aux éoliennes allemandes et françaises d'arriver sur le marché et de fournir le marché. Donc c'est une véritable honte.

Voilà, donc c'est la question de cette persistance de cette organisation de l'ARENH en Europe. L'Espagne et le Portugal donc, en sont sortis et on espère que la France va réfléchir aussi à ce système qui défavorise les Français.

M. Jean-Baptiste POINClOU, modérateur 01:47:25

Merci. Sans dire de bêtises, j'ai noté vos prises de position mais je n'ai pas noté de questions qui s'adressaient à Orano par rapport à votre intervention. On passe la parole à Monsieur au fond de la salle. Allez-y.

Question #9 : M. Christophe X , citoyen 01:47:42

Je vous remercie et je vous salue tous, notamment les élus de la République, parce que c'est un débat d'une grande importance. C'est, ça mérite des développements puisque on arrive à la fin et qu'on a à peine commencé. Donc je vais vous dire d'où je parle, hein. Je m'appelle Christophe. Je suis ouvrier, je ne suis pas dans le nucléaire. Je suis un membre ordinaire de STOP Tricastin. Donc, je ne dirais pas a priori antinucléaire, parce que je commence à connaître un peu le sujet, ce qui n'est pas le cas de beaucoup de citoyens en France ; pays où on parle plus des gens que des citoyens. Je salue les travailleurs d'Orano, à quelques niveaux qu'ils soient. Je salue les garants du débat.

Et en fait mon intervention porte surtout sur la question de la sincérité du débat. Je voudrais m'adresser peut-être aussi à la presse pour un traitement le plus démocratique possible, sachant que je n'ai pas vu de relations dans la presse, d'articles, sur le fait que pour la grande réunion de lancement de cette concertation à Montélimar, le 7 février, il y avait 22 personnes. Essentiellement des gens d'Orano d'après ce que j'ai compris.

J'ai envie de demander à la salle qui travaille à Orano, sachant qu'on est une soixantaine. J'ai envie de demander qui travaille dans le nucléaire ici ? J'ai envie de demander où se trouve le public ? En dehors ? Parce que si on veut un vrai débat, il ne faudra pas seulement des pronucléaires qui travaillent là-dedans et des antinucléaires, il faudra tout le monde. Et là, vu que c'est une question d'une grande importance, d'une immense importance, qui ne concerne pas que le Tricastin mais la France entière et la souveraineté de la France et la souveraineté de l'Europe et les conflits présents et futurs, en Europe. Il faut aller beaucoup plus loin, beaucoup, beaucoup plus loin. Dans un contexte, - je parle toujours en mon nom propre, moi qui suis ouvrier, qui n'ai pas les moyens de ma citoyenneté, parce que dès que

je me penche sur ces sujets, ça me coûte cher. Comment je fais pour remplir le frigo ? C'est très complexe. Comment on peut faire son travail citoyen ? Qui est garant de ça ? La CNDP ? Qui est garant de la Constitution ? Monsieur Macron ? Qu'est-ce qu'on fait de l'article 7 de la Charte de l'environnement qui est désormais intégrée à la Constitution française ? Qu'est-ce qu'on en fait ? On n'a même pas demandé à un débat. Allez voir sur le site de la CNDP, 40 débats publics. Le débat, on me le doit, c'est un dû. Donc il faudrait aller au-delà. Je veux bien Monsieur François Lurin, que ce soit au-delà de la question de la communication, mais il faut aller beaucoup plus loin que ça. Beaucoup plus loin, les temps sont troubles. Moi, je pense même que la République est en danger parce que s'il n'y a pas grand monde ici, c'est que les gens, comme on dit dans ce pauvre pays de France, commencent leurs pensées ou leurs phrases très généralement sur quelques sujets que ce soit par de toute façon. De toute façon, de toute façon... Et ça, c'est extrêmement dangereux.

M. Jean-Baptiste POINClOU, modérateur 01:52:22

Merci.

Question #9 : M. Christophe X , citoyen 01:52:23

Je vais quand même poser, allez, je voudrais savoir, est-ce qu'on peut faire le jeu-là, le jeu ? Combien de personnes sont d'Orano ici ? Est-ce que je vais avoir le silence ? Bon. Écoutez, j'ai noté des choses, il y a toujours un petit peu de passion, mais je pense avoir été assez clair et j'espère que contrairement à la réunion de la CLIGEET. Ça fait 2 fois que j'y vais, que je découvre cette grande enceinte démocratique qui dure 2h pour parler de ce qui se passe sur le site industriel et nucléaire, et chimique le plus important d'Europe. Oui, Madame Mouton. À Suze-la-Rousse, on était 3 dans le public. 60 personnes en costard et cravate, j'ai rien contre les costards et cravates. On était 3 dans le public. Un an après, à ...comment ça s'appelle là-bas, à Donzère, on était un peu plus d'une centaine et ça a duré 4h.

Mais là, ça va se terminer comme ça ? Non. Moi j'appelle de mes vœux et je demande aux garants de la Constitution française de nous faire un vrai débat parce qu'il n'y a rien de décidé. La PPE n'est pas votée. Donc, j'interpelle aussi nos députés parce qu'il y a tellement de nos jours, d'autres possibles en matière d'énergie renouvelable, en matière de sobriété. Il y a tellement d'autres voies possibles.

M. Jean-Baptiste POINClOU, modérateur 01:54:06

Merci.

Question #9 : M. Christophe X , citoyen 01:54:07

Il faut en parler. J'appelle de mes vœux peut-être une semaine de débat sur Montélimar ou je ne sais où, quelque chose qu'on prépare ensemble. Voilà.

M. Jean-Baptiste POINClOU, modérateur 01:54:15

Merci pour cette proposition et on laissera les garants répondre tout à l'heure. J'avais annoncé une série de 3 questions, donc il y a peut-être une dernière main qui se lève pour la 3e question. Une fois, 2 fois, non. Donc je repasse la parole à Monsieur Ballan pour répondre à cette longue interpellation.

M. Etienne BALLAN, garant 01:54:35

Merci beaucoup. Si vous me permettez, je vais en profiter pour poser la 3e question - ça vous va ? - qui vous manquait.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, modérateur 01:54:43

Tout me va.

M. Etienne BALLAN, garant 01:54:44

Je ne suis pas une femme, mais je vais le faire.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, modérateur 01:54:45

J'ai bien remarqué.

M. Etienne BALLAN, garant 01:54:47

Non, parce que et après, si vous le permettez effectivement, je répondrai. Non, la 3e question, elle me paraissait sortir assez naturellement des échanges précédents et ce qu'on vient de se dire aussi avec Denis. Monsieur Catelinois a posé, je pense d'une certaine façon avec ses propos, également une question très forte et que nous voulions de toute façon relayer puisqu'elle a déjà émergé de différents échanges. Je vais reprendre vos mots Monsieur Catelinois, je crois, c'est : est-ce que l'extension de Georges Besse 2 est la première étape, le premier pas vers une paire d'EPR 2 au Tricastin ?

Je pense que on est ce soir pour répondre à l'évolution du site Tricastin dans son ensemble. C'est-à-dire Orano, EDF et éventuellement d'autres, et il est donc nécessaire aussi de faire la clarté sur ce point-là. Monsieur Catelinois, vous l'avez dit comme ça, il me semble que la question est clairement posée à EDF et on demandera aussi à EDF de la même manière, de répondre s'ils le souhaitent, s'ils le veulent bien sur la question de la digue qui a été posée à tout à l'heure puisque c'est vraiment l'enjeu de cette réunion de ce soir ; c'est que toutes les personnes puissent repartir en saisissant bien l'ensemble des opérations et des activités qui ont lieu sur le site du Tricastin.

Ça, c'était pour la question. Maintenant, si vous me permettez, donc je réponds, je réponds quand même ? D'accord.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, modérateur 01:56:05

Allez-y.

M. Etienne BALLAN, garant 01:56:07

La question de Monsieur plus globalement. Donc effectivement, combien on est ? combien ça se passe... Vous êtes là, pardon. Il n'y a absolument aucun problème à ce qu'on fasse ce sondage que

vous proposez. Aucun souci, on le fait très souvent en réunion de concertation quand on est en ligne, en Zoom, on fait des petits sondages comme ça. Donc si Monsieur l'animateur est d'accord, je vous propose qu'on le fasse.

M. Jean-Baptiste POINClOU, modérateur 01:56:27

C'est vous le garant Monsieur Ballan.

M. Etienne BALLAN, garant 01:56:30

Alors il n'y a aucun problème mais bien. Par contre, chacun est libre de ses réponses. Vous n'êtes pas obligé de lever le doigt si vous ne voulez pas. Il n'y a pas d'obligation, mais on va demander du coup, qui sont les personnes ici qui travaillent chez Orano ? Parce que c'était ça la question. Vous pouvez lever la main, voilà, ça donnera une première impression. Merci beaucoup.

Je pense que la 2e question était, enfin, je pense que c'était ça votre, Monsieur, votre point. Donc c'est un peu moins de la moitié si j'ai rapidement vu à peu près et on est à peu près 70 à 80 personnes ce soir. Alors ça, c'était le premier point.

Ensuite un débat, la mobilisation. Donc la participation n'est pas obligatoire en France, c'est un point très important. On pourrait la rendre obligatoire, mais elle reste volontaire, donc vient qui veut, s'il s'estime concerné par le sujet. Nous, on est ravis ce soir que on soit 4 fois plus que à Montélimar, mais surtout je ne sais pas si ça va continuer sur ce même rythme, on l'espère, mais il faut bien avoir en tête une chose, Monsieur, c'est qu'une concertation, c'est une période. C'est à dire que on ne peut pas demander aux gens ou à nous tous, hein, de prendre connaissance du dossier dans la journée et le soir, de donner un avis et puis de fermer le dossier. Voilà, ça y est, j'ai fait mon acte de citoyenneté, j'ai fini, j'ai participé, point.

Non, cette concertation, elle dure presque 2 mois et demi. Et c'est ça qui est important, c'est qu'une concertation, ça vous donne le temps de vous informer, d'approfondir l'information, d'aller plus loin, de poser des questions, d'entendre des réponses, de poursuivre avec d'autres questions, et ainsi de suite, et c'est pour ça qu'on a toute une série de rendez-vous. On est ici au 2e rendez-vous public, il y en a encore 4, d'accord. Donc, on n'est même pas au tiers de ce nombre de réunions et on n'est même pas au tiers de la période parce qu'on est ensemble jusqu'au 9 avril.

Donc, ce que je voudrais vous dire Monsieur, de façon très claire, c'est que la presse aussi, elle est là un peu ce soir, elle était là à Montélimar. On espère qu'il y aura de plus en plus de presse. Ce qu'on peut dire quand même, c'est qu'il y a des moyens qui sont mis sur cette mobilisation, sur le fait d'informer le public et que on est entre guillemets, on espère et on pense que cette période de presque 10 semaines, Ben, c'est une période qui va permettre justement ce que vous dites, c'est-à-dire d'aller au fond des sujets, parce qu'une concertation préalable, c'est fait pour aller au fond des sujets. C'est vraiment ça, l'enjeu et l'objectif.

Donc, de ce point de vue-là, l'article 7 tout seul évidemment, il ne dit pas grand-chose. Mais ce que nous en tout cas en tant que garants, à la CNDP, on fait, c'est qu'on lui donne, on donne le temps et la possibilité et un grand nombre de modalités pour que cette concertation, elle dure et que chacun ait le temps, parfois les moyens, ça peut être compliqué, mais qu'il ait au moins le temps de s'informer, se faire un avis, le donner. Et puis même je vais le dire souvent dans le champ du nucléaire, il faut le dire aussi, de changer d'avis parce que en 10 semaines, et ben, on a le temps d'évoluer et de changer. Quand on fait un débat public, quand on fait une concertation un peu longue, on voit, et bien tout simplement que, au fur et à mesure de la réflexion qu'on a chacun et des questionnements qu'on peut avoir, on peut aussi évoluer et échanger d'avis.

Et ensuite, il y avait une remarque sur la CLIGEET. Donc je laisserai la présidente peut-être de la CLIGEET, si elle le souhaite s'exprimer. Vous dire simplement que la CLIGEET est une instance

permanente de concertation. Elle a donc en charge un dialogue avec les parties prenantes pendant, j'ai envie de dire, enfin tout le temps. Enfin, entre, dans le temps d'existence des installations, qui peut être très très long. Donc c'est sa fonction et nous ne sommes pas ici dans le cadre de la CLIGEET, c'est vrai. On remercie néanmoins la CLIGEET de mettre notamment des moyens d'information à la disposition de la concertation pour qu'elle soit plus, mieux connue et qu'elle mobilise plus. Mais bien sûr, ce n'est pas tout à fait la même chose. Une petite différence mais la CLIGEET, évidemment, est un lieu de dialogue des parties prenantes, des acteurs qui sont impliqués, qui sont membres. Cela dit, la CLIGEET fait aussi l'effort, comme vous l'avez dit, d'avoir des temps ouverts au public.

Bon la concertation préalable, et vous l'avez dit Monsieur, et on partage en tant que garant, oui c'est c'est les parties prenantes, mais c'est aussi beaucoup le grand public. Donc, voilà, ne soyons pas trop pessimistes, on a encore presque 2 mois et donc beaucoup, beaucoup d'opportunités pour le grand public si on va le chercher et si on multiplie les moyens pour qu'il puisse s'exprimer.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, modérateur 02:00:59

Merci Monsieur Ballan. Ce que je propose, c'est peut-être Madame la Présidente de la CLIGEET, peut-être quelques mots sur modalités d'ouverture au grand public qui sont mises en œuvre. Et puis ensuite, pour répondre aussi à la sollicitation de Monsieur le garant, je passerai la parole à EDF pour revenir sur les différentes questions qui ont été posées sur la digue, sur le lien éventuel entre l'extension Georges-Besse 2 et le projet d'EPR 2 au Tricastin, un éventuel projet d'EPR 2 au Tricastin. Et puis peut-être relayer à 2 voix, EDF-Orano, la question qui était posée par Monsieur sur le retard, en tout cas, tel qu'il était perçu et formulé. Le retard pris depuis 10 ans en matière de nucléaire est-il rattrapable ? Madame la Présidente, je vous en prie.

Mme Marie-Pierre MOUTON, présidente CLIGEET 02:01:51

Non, mais je crois tout simplement que les réponses qui viennent d'être apportées dans le cadre de ce débat public sont exactement les mêmes que ceux que l'on peut apporter dans le cadre des réunions publiques que l'on fait chaque année, une fois par an dans le cadre de la CLIGEET. Aujourd'hui, les moyens sont mis par la presse, par les réseaux sociaux, par la Newsletter, par des informations dans les journaux et évidemment, les gens se mobilisent ou pas. Ils se sentent concernés ou pas. Ils ont le temps ou pas, ce n'est pas à moi de les juger. Maintenant Monsieur, excusez-moi, mais je pense que nous n'étions pas en même temps au même endroit parce que à Suze-la-Rousse, je n'ai pas l'impression d'avoir vu 3 personnes. Régulièrement, dans ces réunions, il y a les entre 80, 80 et 100 personnes.

À Donzère effectivement, la mobilisation a été plus forte et tant mieux. Et sur ces réunions qui doivent durer en principe 2h, nous avons ouvert la montre pour qu'elle puisse durer autant de questions, pour autant de questions qu'il y avait. Donc on est très ouverts à ça et autant de public il y a, autant nous sommes contents. Après, moi je ne vais pas forcer les gens et mettre un couteau sous la gorge pour qu'ils viennent se déplacer dans les réunions publiques. Par contre, ils sont acceptés avec le plus grand plaisir.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, modérateur 02:03:10

Merci beaucoup. Et donc on va passer la parole au représentant EDF pour revenir notamment sur le sujet de la digue.

M. Denis BRUNEL, responsable des relations territoriales et de la communication EDF

Tricastin 02:03:19

Oui, bien. Alors sur le sujet de la digue, je crois que François Lurin a répondu. Donc je peux vous confirmer que les travaux de renforcement d'une partie de la digue sont terminés. Ils ont été faits en 2 temps, et notamment et l'ASN avait eu un grand rôle sur ces travaux-là, et leur demande de renforcement. Je voulais juste aussi souligner pour l'histoire parce qu'on en parlait de l'histoire de Tricastin et du site que nos prédécesseurs qui ont construit le canal de Donzère-Mondragon avaient eu une grande qualité, c'est qu'ils ont construit une digue qui était extrêmement solide et qui résistait et qui résiste aujourd'hui encore aux critères les plus élevés en matière de séisme. Donc ils avaient eu ces qualités de construction et que donc on a renforcé la partie qui avait été déconstruite de la digue lors de la construction de la centrale puisqu'on avait enlevé une partie pour créer un canal d'amenée et construire la centrale nucléaire. Et donc nous l'avons reconstruite aujourd'hui et renforcée aux nouvelles normes. Voilà, moi je ne peux pas vous dire autre chose sur la digue ce soir.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, modérateur 02:04:20

Pendant que vous avez la parole, je relaie la question que posait Monsieur Ballan tout à l'heure : Est-ce que l'extension de Georges-Besse 2 est la première étape d'une paire d'EPR 2 au Tricastin ? On reposera..

M. Denis BRUNEL, responsable des relations territoriales et de la communication EDF

Tricastin 02:03:30

Ben pour moi, non, et je crois que là aussi, Orano a répondu. Ce n'est pas du tout lié au programme EPR 2. Peut-être qu'il y aura d'autres impacts après, pour l'enrichissement d'uranium, si le programme EPR 2 démarre en France, mais à date, il n'y a pas de lien entre les 2 projets.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, modérateur 02:04:47

Et puis donc je me permets de relayer la question qui était posée par Monsieur tout à l'heure : Le retard du secteur nucléaire pris depuis 10 ans, je reprends les termes de Monsieur, est-il rattrapable ?

M. Denis BRUNEL, responsable des relations territoriales et de la communication EDF

Tricastin 02:04:57

A moi, il ne m'appartient pas de commenter la politique énergétique de la France. Ça, dont acte. Aujourd'hui, je ne vais pas commenter ce sujet-là. En tout cas, sachez que nous, nos programmes sont proposés et on verra quelle sera la décision du gouvernement dans les mois qui viennent.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, modérateur 02:05:15

Merci beaucoup. Ce que je vous propose, sauf si vous voulez apporter un complément, je vais demander combien de mains se lèvent encore puisque l'objectif d'une réunion comme celle-là, c'est que chacun ressorte en ayant le sentiment d'avoir pu s'exprimer aussi. Donc j'ai vu que Monsieur

voulait ; vous avez relevé la main et vous avez bien raison de le faire pour une 2e prise de position. Est-ce qu'il y a d'autres interventions avant qu'on prenne cette dernière question et qu'on s'oriente tout doucement vers les mots de conclusion d'Orano et des garants pour cette 2e réunion de concertation. Pas de regret ? Si. Un regret. Donc, on aura 2 dernières interventions. Donc Monsieur et Monsieur au premier rang. Donc 2 représentants de Stop Tricastin pour ces 2 dernières interventions. Allez-y Messieurs.

Question #10 : M. Christophe X , citoyen 02:06:07

Je vous remercie. Je vais essayer d'être plus court, moins passionné. Alors j'avais pris des notes, je n'ai pas tout dit tout à l'heure. Je reviens sur l'article 7 de la Charte de l'Environnement qui a désormais valeur constitutionnelle. Je vous invite à aller sur www.debatpublic.fr, le site de la CNDP. Il y a aussi la convention d'Aarhus, les textes européens qui disent que oui en France, ben, il faut faire ce qu'il faut en matière de débat.

Je rappelle comme à Montélimar que *débattre*, c'est privatif. C'est, ça signifie ne pas se battre et se parler. Il faut qu'on se parle plus que jamais. Je n'ai rien contre vous, particulièrement. Voilà. J'aime bien votre accent d'ailleurs. Bon. Ce que je dis là, vous savez comment c'est chez les gens ordinaires, c'est bah qu'est-ce que tu vas foutre là-bas ? Tu vas pisser dans le violoncelle. Qu'est-ce que tu vas foutre là-bas ? Ça ne sert à rien, de toute façon.

Bon alors ce que j'ai dit à la première CLI à Suze-la-Rousse, je peux en faire une affaire personnelle, mais pourquoi ce n'était pas dans le compte-rendu officiel ? Il n'y avait rien. Je proposais et ça c'est très concret, je proposais que, par rapport à la presse. Bon là, il y a une question de budget. Quand on veut faire savoir quelque chose, un événement touristique, la foire à Romans ou je ne sais quoi, culturel, ... bon, et bien on sait faire des pavés publicitaires pour annoncer ça. Est-ce que le nucléaire ne vaut pas le coup de faire ça aussi ? Dans le cadre de la CLIGEET, dans le cadre de la CNDP, peu importe, mais voilà, juste un budget pour faire une campagne de presse avant et là où se trouvent les gens. Il y a aussi une fracture numérique. Surtout à la campagne. Ça fait 3 semaines que je n'ai plus d'internet. J'accélérais mon militantisme au moment où le nucléaire s'accélérait. Moi, c'est très simple, je demande une accélération de la démocratie. C'est simple. Ça devrait pouvoir. Je voudrais vérifier qu'on est en France. J'arrive à 60 ans, je voudrais vérifier qu'on est en France, qu'on est en République, qu'on ne parle plus des gens, mais des citoyens. On veut se forger une opinion, on veut décider, Monsieur la souveraineté, on en a tous une parcelle, chacun là. À nous de l'exercer. Donc je m'emballe encore, excusez-moi.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, modérateur 02:09:10

Je sens revenir la passion.

Question #10 : M. Christophe X , citoyen 02:09:11

Excusez-moi. Oui, bon ben voilà, allez voir ça. Et puis bon il y a une multiplication des débats partiels et partiels sur des détails en matière de nucléaire. Moi je vois ça surtout comme des leurres. Par exemple, tout à l'heure, vous avez évoqué le débat sur les questions énergétiques organisé non pas par la CNDP, mais par je ne sais pas qui. Je n'ai jamais réussi à y accéder. Je ne suis pas trop bête, j'ai un ordinateur, mais je n'ai jamais réussi à accéder, jamais réussi. Et bon et quand bien même si j'avais réussi, mais c'est toujours la même question en bas. Dès qu'on fait une chose, le frigo, il ne se remplit plus. Moi, je demande presque un revenu d'initiative citoyenne, peut-être pour les gens qui sont au RSA. Qui va faire son travail citoyen ? de se forger une opinion ? Qui a le souci de l'esprit public ? Mon

dada, c'est la visibilité et la lisibilité de la chose publique. Mon dada, c'est de désamorcer ceux qui sont derrière et qui disent des choses comme ça-là. Par exemple, ils disent dans un conseil municipal, oh ben, ce n'est pas la peine d'y aller, on ne peut pas parler. Il y a 20 ans, quand il y a eu Chirac-Le Pen au 2e tour. Merci, mon professeur d'histoire géographique à l'époque qui m'avait dit : On a un travail citoyen à faire de se forger une opinion, rencontrer les gens, discuter, regarder tous les médias possibles, essayer de comprendre la complexité du monde. Mais qui c'est qui fait ce boulot-là ? Moi, je suis à Dieulefit. Il y a 20 ans quand il y a eu ce traumatisme, Chirac-Le Pen il y a 20 ans, j'ai dit Bah écoutez, je vais aller au Conseil municipal, je n'y suis jamais allé. Mais vive la République. Et merde aux coquilles vides.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, modérateur 02:11:10

Merci pour cette intervention. Je vais repasser la parole donc à Monsieur au premier rang. Juste pour signaler que ce ne sera pas la dernière intervention puisqu'on a une question sur Zoom qui constituera la dernière question de la soirée. Allez-y.

Question #11 : M. Alain VOLLE, Stop Tricastin 02:11:25

Merci. Je ne pensais pas qu'on allait évoquer les EPR 2 ce soir à Tricastin. Bon ça a été fait. Je vais quand même donner mon sentiment. Enfin, le sentiment de notre collectif. Si vous voulez, il n'est absolument pas raisonnable d'envisager la construction de nouveaux réacteurs nucléaires dans une zone sismique active, au pied d'une digue en terre qui a été rafistolée à plusieurs reprises dont on ne sait pas dans quel état elle est exactement puisque l'enquête démarrée par le CNRS et l'IRSN pour savoir s'il faut ou non, réévaluer l'aléa sismique, devra être faite ou non. On ne le sait pas. On ne l'aura pas avant 2024 et peut-être même après. Donc on a tremblé pendant 40 ans au pied des vieux réacteurs. On n'a pas envie d'en reprendre pour 50 ans de plus, c'est très clair.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, modérateur 02:12:16

Merci. Et finalement, on a une 3e question dans la salle. Monsieur, allez-y. On va vous récupérer votre micro.

Question #12 : M. Paul VERGIER, Les Amis de la Terre 02:12:21

Allô, Allô ? Oui, Bonjour.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, modérateur 02:12:24

Allez-y.

Question #12 : M. Paul VERGIER, Les Amis de la Terre 02:12:25

Oui, c'est une question sur le tract justement. Vous parliez de faire venir le grand public mais en fait, il est très beau, c'est un bel élément de communication sauf qu'il n'y a pas l'essentiel, il n'y a pas les lieux de réunion en fait. Il y a réunion à Bollène, réunion à Orange, réunion à Saint-Paul-Trois-Châteaux, sauf qu'il n'est pas précisé exactement où, ce qui freine considérablement un premier effort pour les gens de dire, tiens, où est-ce que c'est ? Ah, c'est là. Ah mais non, il faut le flashcode. Et puis, une fois qu'on

a flashé le flashcode, on arrive sur le site difficilement, à savoir où se trouve la réunion. C'est pour ça que c'est un petit peu de l'entre soi à mon avis, ce soir. Voilà, c'est une petite remarque. Peut-être qu'il faut refaire le prospectus tout simplement pour les prochaines réunions sin vous voulez plus de public. Voilà, merci.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, modérateur 02:13:12

Très bien, merci. Et puis j'invite peut-être Monsieur Cuvillier, à poser la question qui est sur Zoom, si vous l'avez sous vos yeux ?

M. Denis CUVILLIER, garant 02:13:23

Alors la question sur Zoom, elle rejoint peut-être un peu la remarque-là :

Question # 1 via Zoom en distanciel: M. Matthieu LEGRAND

Bonjour, je voudrais savoir si dans le cas de la relation avec le public, il pouvait y avoir un espace d'information publique comme chez EDF pour expliquer les activités d'Orano ? Question de

M. Jean-Baptiste POINCLOU, modérateur 02:13:40

Merci. Donc dans cette dernière série de questions, je vais repasser la parole à Orano pour cette dernière question sur l'espace d'informations public, peut-être revenir sur la publicité qui a été faite de cette concertation, soit par vos soins, soit par le soin de Monsieur Ballan.

Et puis si vous voulez, à la suite de ces réponses, enchaîner sur un petit mot de conclusion de cette 2e réunion. Je vous invite à le faire avant de repasser la parole aux garants pour leur même mot de conclusion, suivant la réponse aussi qu'ils auront à faire.

M. François LURIN, Orano - Directeur du site du Tricastin 02:14:19

Oui, alors en fait sur le leaflet-là que nous avons élaboré, alors tout est perfectible hein, mais malgré tout, je pense que c'est assez explicite. Les modalités pratiques des rencontres sont à retrouver sur le site Internet www.projetextensiongb2.fr . Les modalités pratiques, c'est bien ce dont on parle. C'est les lieux de rendez-vous. En tout cas, sachez que vous les retrouvez sur le site internet où il y a tous les détails des lieux évoqués à l'instant.

J'ajoute qu'en matière de communication enfin, pour répondre à un point qui est évoqué, enfin, je crois que et d'ailleurs c'est sous l'impulsion de nos garants, enfin, on a mis, déployé beaucoup d'efforts, hein, pour partager sur ce projet-là. Alors l'audience n'est peut-être pas tous les jours au rendez-vous, en tout cas, à chaque réunion publique, il y a, on voit encore qu'il y a quelques chaises vides, mais en tout cas, on fait beaucoup d'efforts. Et il y a plusieurs dizaines de rendez-vous, rencontres, forums ou autres organisés pendant cette période resserrée. C'est beaucoup de temps passé. On peut certainement en faire plus, mais en tout cas, avoir près de 50 événements pendant cette période-là, dont les réunions publiques évoquées par Monsieur Ballan, ça me semble être un effort important. J'ajoute que les fameux leaflets-là que vous avez tous vus, ils sont transmis à 76 communes, c'est 100 000 documents qui sont transmis à tout un chacun dans nos régions.

Alors ça coûte effectivement, mais ça fait partie de notre manière d'aller à la rencontre du public. Il y en a plein, mais celle-là, elle est concrète et elle arrive dans les boîtes à lettres de chacun. Elle permet à chacun de s'informer, en tout cas il me semble.

S'agissant des activités Orano, donc on a évidemment ce site-là qui en dresse un premier panorama. Il y a évidemment le dossier que nous avons établi pour la concertation préalable, puis il y a bien

évidemment tous les documents disponibles sur notre site internet qui vous permettent d'appréhender l'ensemble des activités du groupe évidemment.
Je pense avoir répondu aux quelques points.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, modérateur 02:16:35

L'espace d'information qui était évoqué, c'était peut-être un espace physique d'information sur site.

M. François LURIN, Orano - Directeur du site du Tricastin 02:16:40

Oui alors sur site, en tant que tel, c'est possible. Ensuite, il y a des rencontres qui sont évoquées. On parlait de rencontres avec le public. Il y a 3 journées où nous accueillerons le public en mars donc c'est qu'il y a plusieurs dizaines de personnes qui sont invitées à s'inscrire et venir sur notre site et puis partager avec nous, sur le site, sur ce sur ce projet-là.

Peut-être quelques mots, simplement de conclusion. Alors, il y a beaucoup de débats aujourd'hui sur l'énergie au sens large et l'énergie nucléaire. Je crois qu'on doit tous s'en réjouir. Ça permet à chacun de se faire un avis sur la question. J'espère que notre projet contribuera à poser ce débat-là. En tout cas, il s'intègre bien dans cette cartographie. Et c'est à vos questions, à l'ensemble de vos questions qu'on aspire à répondre.

Je voulais remercier l'ensemble des personnes qui ont fait l'effort d'être là ce soir et je les remercie sincèrement. Je remercie, j'en profite, ne m'en veuillez pas, de remercier les salariés Orano. Ils n'étaient obligés de le faire hein, je vous rassure tout de suite. Il y a d'ailleurs des chaises vides. Donc, on n'a pas monopolisé les places et on accueillerait avec plaisir d'autres personnes, mais n'en voulez pas aux salariés du site de s'intéresser à ce qui se passe sur leur site de prédilection. Et puis là où ils vont passer, j'espère, encore quelques années. Voilà. C'était à peu près tout ce que je voulais faire et vous remercier encore.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, modérateur 02:18:17

Merci pour ce mot de conclusion. Monsieur Ballan, je vous invite à votre propre mot de conclusion pour cette réunion de ce soir.

M. Etienne BALLAN, garant 02:18:28

Oui, merci beaucoup. Et puis donc un élément de réponse peut-être aussi à Monsieur. Et c'est vrai que c'est imparfait. La dernière page du dépliant est imparfaite. Vous avez parfaitement raison et ça peut être un frein à la participation, je vous rejoins tout à fait. Peut-être juste un mot d'explication pour ça. Nous avons effectivement préparé cette concertation dans un temps contraint et que nous-mêmes, d'ailleurs garants, avons aussi demandé à Orano de contraindre encore plus, pour que tout simplement, on démarre un peu plus tôt que prévu pour qu'on puisse terminer un peu plus tôt et qu'on ait bien le temps, après la concertation, qu'Orano prenne bien, toute la mesure et ait le temps de travailler et de prendre en compte l'ensemble des propositions, modifications, changements ou autres qui sortiront de cette concertation. Et donc c'est pour cet objectif-là que nous avons un tout petit peu du démarrer un peu plus tôt que prévu et c'est pour ça que les salles n'étaient pas connues le jour où nous avons dû publier officiellement, l'avis – c'est un document légal qui doit être fait - publier l'avis et préparer ce dépliant pour qu'il soit dans les boîtes aux lettres en gros dans la première semaine de février, c'est à dire au moment où ça a commencé. Donc voilà l'explication et la raison pour laquelle

vous n'avez pas les lieux et j'entends tout à fait votre point. Je ne pense pas qu'on va réimprimer un nouveau document mais cela dit, votre remarque nous amène, je pense, à envisager peut-être de faire un peu plus de communication pour chacune des réunions à venir, c'est-à-dire pour que à chacun des 4 ou 5 temps forts qui restent, il y ait vraiment des précisions, peut-être un peu plus fortes sur les aspects vraiment logistiques et pratiques des lieux de réunion. Donc, merci beaucoup pour cette remarque.

Un 2e point sur la remarque de Monsieur tout à l'heure sur les moyens et Orano vient de le dire, oui, effectivement, ça coûte de l'argent. On leur a demandé nous aussi au titre de la CNDP des modalités ambitieuses de dialogue et de concertation. Alors ils n'avaient pas complètement le choix, certes, mais ils ont quand même accepté et ils le font, donc on peut quand même les remercier pour ça et bien considérer que oui, il y a des moyens.

Donc, très concrètement, ce droit que vous avez, que nous avons tous, il suppose des moyens derrière et pourquoi pas faire d'ailleurs le bilan soit à l'occasion d'une réunion ou un peu plus tard, à la fin, des moyens qui auront été mis en œuvre pour que vous puissiez venir vous exprimer, avoir accès à l'information et réagir. Ça me paraît être un point important, qu'on sache les moyens qui sont alloués à la démocratie finalement, parce que c'est ça dont on parle.

Ensuite, un mot de conclusion, très bref, voilà. Nous on est ravis, en tout cas de vous avoir vu et entendu ce soir. Il n'y a pas eu forcément beaucoup de questions et on espère, et vous pouvez aussi réagir sur le site, soit si vous avez une question qui est rentrée, que vous n'avez pas pu poser, vous pouvez la poser en ligne et nous vous garantissons qu'il y aura une réponse. Ça, c'est un point très important, dans un délai raisonnable. Voilà 2 semaines, on essaie de tenir à peu près un délai de 2 semaines.

Si vous avez d'autres choses qui vous viennent après, tout à l'heure, en reprenant la voiture, en dînant en famille ou demain ou après-demain, et bien voilà, c'est toujours ouvert pendant 2 mois et demi. La concertation est ouverte, vous vraiment, n'hésitez pas à le faire. Parlez-en autour de vous de cette concertation pour que des gens que vous connaissez, dont vous savez qu'ils s'intéressent aux questions d'énergie, aux questions d'environnement, aux questions géopolitiques, enfin bref, à toutes les questions qu'on a soulevées, puissent aussi venir. On est ravi en tout cas, ce soir de la qualité des interventions. On remercie beaucoup les intervenants, tous, qui n'ont pas forcément les mêmes opinions et les mêmes façons de voir les choses, mais d'avoir fait l'effort d'argumenter vraiment leurs propos et je pense que beaucoup de questions qui ont été posées, beaucoup de remarques qui ont été posées vont tous nous faire réfléchir dans les jours qui viennent.

Donc merci encore et rendez-vous en ligne le 28 février. Donc c'est dans quelques jours, c'est la semaine prochaine pour évoquer la question du combustible, notamment, on a parlé ce soir du combustible, l'uranium de retraitement, l'URT. Qu'est-ce qu'on fait de cet uranium ? Est-ce qu'il est aujourd'hui traité sur Tricastin ou pas ? Est-ce qu'il est converti, est-ce qu'il est enrichi ?

Toutes ces questions-là, on les traitera notamment, donc en ligne la semaine prochaine donc vraiment n'hésitez pas. Ça sera une réunion qu'on va essayer de pas être trop technique mais néanmoins qui devrait vous permettre de vraiment, de vous éclairer et de saisir ben comment, comment finalement cette usine et ce projet d'extension prend place dans un parcours du combustible qui est beaucoup plus complexe et beaucoup plus large, voilà. Donc un grand merci. Merci à vous aussi pour l'animation et de votre patience pour finir une demi-heure plus tard que prévu.

M. Jean-Baptiste POINCLOU, modérateur 02:23:00

Merci très bonne soirée à tous.